LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 22 nº 46 Edmonton, le vendredi 18 novembre 1988 24 pages 0,50

Bonjour!
aux Franco-Albertains
de
Grande Prairie

• Rencontre Franco-Jeunesse III

160 jeunes fraternisent à Calgary

À lire en page 3
et voir photo-reportage en page 12



Daniel Dallaire, le président de FJA, a inauguré officiellement la rencontre Franco-Jeunesse III, vendredi dernier, au Alberta Vocational Centre de Calgary, en présence de 160 jeunes venus de tous les coins de la province et de la Saskatchewan. C'est d'une façon fort originale qu'il a posé ce geste, en déchirant une pancarte annonçant la rencontre.
(Photo: Pierre Brault)

SOMMAIRE

• À compter de mars 1989

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick auront à nouveau un quotidien provincial

OTTAWA (APF) - Après l'échec spectaculaire du quotidien Le Matin de Moncton, les Acadiens du Nouveau-Brunswick auront à nouveau un quotidien provincial à se mettre sous la dent dans un proche avenir.

Les dirigeants du quotidien régional l'Acadie Nouvelle de Caraquet dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, ont annoncé que l'entreprise s'était portée acquéreur des actifs du Matin et du fonds de fiducie de 6 millions. Du même souffle, ils ont aussi annoncé que la société éditrice «Les Éditions de l'Acadie Nouvelle» publiera un quotidien provincial sour le nom de l'Acadie Nouvelle dès le 20 mars 1989.

Le directeur général de l'Acadie Nouvelle, Camille McLaughlin, estime le projet à 1,5 million. Selon les projections financières de l'entreprise, le seuil de la rentabilité devrait être atteint après trois ans de publication.

Le projet nécessitera l'embauche de 19 employés supplémentaires, qui s'ajouteront aux 46 employés présentement à l'emploi du quotidien de Caraquet.

Le quotidien provincial gardera le format tabloïd, mais passera de 28 à 40 pages. L'Acadie Nouvelle conservera la même formule qui a fait son succès depuis sa parution, il y a un peu plus de quatre ans, et produira un journal à contenu populaire qui fera place aux nouvelles locales, régionales, provinciales, nationales et internationales.

Le tirage actuel de l'Acadie Nouvelle est de 9 400 copies. On croit que le nouveau quotidien provincial atteindra 12 000 copies dès la première année, pour ensuite passer à 15 000 la deuxième année.

UN DOSSIER AUX MULTIPLES REBONDISSEMENTS

Le dossier du quotidien provincial en Acadie a connu tant de péripéties depuis la mort du quotidien l'Évangéline en 1982, qu'il est difficile de résumer le dossier en quelques paragraphes.

(suite à la page 2...)

• Dans le conflit des pêches

Enrique Iglesias, médiateur, a 90 jours pour remplir son mandat

OTTAWA (APF) - Le Canada et la France ont convenu de nommer un médiateur dans le désormais célèbre litige sur les contingents de pêche entre les deux pays.

Le choix des deux pays s'est porté sur Enrique Iglesias, ancien ministre des Affaires étrangères de l'Uruguay, et président de la Banque interaméricaine de développement. Économiste, M. Iglesias a aussi occupé aux Nations unies les Postes de secrétaire exécutif de la Commissioin économique pour l'Amérique latine, sous-secrétaire général, directeur général du Comité des Nations unies sur le développement international et la coopération économique, et président du Forum du tiers-monde.

Le rôle de M. Iglesias sera de faciliter l'adoption d'un accord sur les quotas de pêche destinés aux bateaux français au large de la côte atlantique. Le médiateur ne préparera pas de rapport et ne servira ni d'arbitre, ni de juge entre les deux pays. De même, cette médiation ne liera aucune des deux parties en présence. M. Iglesias a 90 jours pour exécuter son mandat.

Dans un communiqué remis à la presse, Pêches et Océans Canada ajoute qu'un accord sur les quotas de pêche ne pourra devenir exécutoire avant que les deux pays n'acceptent de confier le règlement du conflit des frontières maritimes au large des îles françaises Saint-Pierre et Miquelon et de la côte Est du Canada à un tribunal d'arbitrage.

Au national...

• *Première mission officielle en France*

La Fédération des francophones hors Québec se lance dans les relations internationales

OTTAWA (APF) - Après le Québec, après l'Acadie, voilà que le reste de la francophonie canadienne se fait maintenant entendre sur la scène internationale.

De retour d'une première mission officielle en France, le président de la Fédération des francophones hors Québec, Yvon Fontaine, a fait connaître les besoins culturels des francophones hors Québec auprès de la Commission mixte culturelle France-Canada. La Fédération a ainsi tenu à s'assurer que les projets de la F.F.H.Q. concernant la diffusion du produit culturel en français dans l'Ouest canadien, soient retenus lors de la réunion de novembre des membres de la Commission.

Le Québec, on le sait, entretient des liens privilégiés avec la France depuis le début des années '60. Pour sa part, la Société nationale des Acadiens se charge depuis une dizaine d'années de créer et d'entretenir des liens internationaux au nom de l'Acadie. La F.F.H.Q. a donc jugé qu'il était temps de donner une voix aux francophones des autres provinces canadiennes, sur la scène internationale.

Selon M. Fontaine, les francophones hors Québec sont «les grands oubliés de la francophonie», internationale, puisque l'aide se fait souvent en fonction d'un rapport Nord-Sud; les pays francophones riches de l'hémisphère Nord soutenant des projets culturels dans les pays francophones pauvres du Sud. Or, explique M. Fontaine, les francophones hors Québec se rapprochent davantage de la situation qui prévaux dans les pays du Sud en ce qui a trait aux équipements culturels et à la distribution de produits culturels.

La F.F.H.Q. a proposé à la Commission mixte franco-canadienne des mesures spécifiques réparties en trois volets pour aider à la diffusion dans l'Ouest de produits culturels. Le volet le plus original est sans contredit le financement d'un projet de bibliothèque francophone ambulante pour l'Ouest canadien.


Yvon Fontaine

Pour faire face au problème de la dispersion entre les quatre provinces de l'Ouest d'une population francophone évaluée à moins de 180 000, la Fédération privilégie la formule des expositions-ventes. Plusieurs fois par année, une camionnette remplie de disques, de livres et vidéo-cassettes et d'autres produits culturels sillonneraient les Prairies, et peut-être même aussi les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Selon la Fédération, l'expo-vente, tout en rendant les produits culturels plus accessibles, créerait une activité socio-culturelle d'envergure dans une communauté. Détail non négligeable, l'hôte d'une expo-vente en région n'aurait aucun capital à investir et donc, ne pourrait courir aucun risque financier.

Le projet nécessiterait un capital de 150 000 $. On estime les revenus nets à 28 000$ dès la première année.

À ce projet se grefferait une aide financière directe aux sept entreprises actuelles de distribution de produits culturels français situées dans les quatre provinces de l'Ouest. La Fédération évalue cette aide à 50 000 $. Enfin, la F.F.H.Q. a demandé aux gouvernements canadien et français de faire don de cassettes vidéo, de disques et cassettes d'artistes francophones, et d'abonnements à des revues en français. Ces produits culturels seraient donnés aux bibliothèques, aux écoles et aux organismes francophones pour distribution sous la forme d'un prêt, d'une location, ou d'un abonnement dans le cas des revues.

• *Un enjeu électoral*

Un million d'enfants pauvres au Canada, qu'en pensent les politiciens

OTTAWA - Sept organismes nationaux pressent les candidates et les candidats à l'élection fédérale de prendre un engagement ferme à l'endroit du million d'enfants qui vivent dans la pauvreté au Canada.

L'Association canadienne d'aide à l'enfance en difficulté, le Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse, le Conseil canadien de Développement social, l'Institut canadien de la santé infantile, le Groupe d'action positive contre la pauvreté infantile, les Services à la famille Canada et l'Institut Vanier de la famille ont préparé une trousse d'information en vue de la présente élection.

Les conséquences de la pauvreté sont très importantes pour les enfants et les familles. On sait par exemple que:
• Le taux de mortalité infantile chez les pauvres est le double de la moyenne nationale.
• Les enfants pauvres sont deux fois plus nombreux à accuser des retards scolaires à l'âge de 15 ans.
• Le taux d'absentéisme scolaire est deux fois plus élevé chez les enfants pauvres.

Le Directeur général du Conseil canadien de Développement social a déclaré que: «Le total des prestations fédérales pour enfants devrait s'établir à 2 300 $ par enfant en 1989». Il faudrait immédiatement, dans une première étape, rétablir la pleine indexation des allocations familiales et du crédit d'impôt remboursable pour enfants et ramener à son niveau de 1984 le crédit d'impôt sur le revenu pour enfants à charge.

«De telles mesures illustreraient la volonté du gouvernement de renouveler son appui en faveur des familles avec des enfants et reconnaîtraient la contribution de ces dernières à notre développement et notre bien-être à venir», a déclaré M. Brian Ward, du Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse.

Le groupe des 7 recommande également au gouvernement fédéral de convoquer, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, une conférence des premiers ministres, afin d'élaborer un vaste plan national destiné à éliminer la pauvreté chez les enfants du Canada.

«On peut supprimer la pauvreté infantile au Canada. Il existe des solutions au problème», a souligné M. Ward. «Ce qu'il faut, c'est la volonté politique d'en faire une priorité nationale», a-t-il conclu.

Pour sa part, M. Hunsley a rappelé qu'«une société qui n'investit pas dans la famille et l'enfant court un grand risque».

Les élections scolaires ont eu lieu comme prévu en Ontario

OTTAWA (APF) - Les élections scolaires ont eu lieu comme prévu le 14 novembre en Ontario.

La Cour d'appel de l'Ontario a renversé une décision de la Cour suprême, qui aurait pu forcer la province à reporter les élections. La Cour suprême de l'Ontario avait récemment reconnu que des erreurs dans le mode de recensement des francophones, qui détermine maintenant le nombre de conseillers scolaires francophones, avaient créé une situation discriminatoire. Des milliers de Franco-Ontariens avaient été inscrits comme électeurs anglophones à cause de lacunes dans le nouveau système.

La Cour suprême suggérait au gouvernement de revenir à l'ancien système dans le cadre des présentes élections, c'est-à-dire de déterminer le nombre de conseillers scolaires en se basant sur le nombre total d'élèves francophones dans les écoles.

L'Association française des conseils scolaires de l'Ontario qui mène la bataille dans ce dossier depuis le tout début, souhaitait tester la constitutionnalité de la Loi 125 (la loi qui détermine que le nombre de conseillers scolaires sera dorénavant déterminer en fonction de la population totale).

Tout comme dans le cas de la Cour suprême, la Cour d'appel de l'Ontario a refusé de se prononcer sur cette question, mais a demandé qu'un procès se tienne le plus rapidement possible pour trancher le débat.

À défaut de trancher dans le vif, la Cour d'appel a donné le feu vert à la tenue des élections scolaires du 14 novembre. Du même souffle, elle a accordé à six conseils scolaires dont la clientèle est majoritairement francophone, et qui sont les plus touchés par le mauvais recensement, le vote à majorité double pour toutes les questions communes aux deux communautés linguistiques. Ainsi, chaque fois qu'une décision commune aux deux communautés devra être prise (par exemple l'embauche d'un directeur général), il faudra l'assentiment des conseillers francophones et anglophones lors d'un vote séparé.

Acadiens

(...suite de la page 1)

En 1984, des gens d'affaires de Caraquet et des environs décidaient de lancer un quotidien régional dans le but de combler le vide laissé par la disparition de l'Évangéline.

En 1986, un autre groupe, plus proche celui-là de l'élite intellectuelle acadienne de Moncton, lançait à son tour un quotidien, cette fois d'envergure provinciale, avec l'aide d'un fonds de fiducie fédéral-provincial de 6 millions, dont les intérêts devaient servir à financer une partie des frais de distribution. Le quotidien Le Matin ne réussira cependant jamais à déloger l'Acadie Nouvelle du Nord-Est de la province, là où est concentré le plus important bassin de lecteurs francophones.

Pire encore, les Acadiens du Sud-Est de la province ne se reconnaîtront pas tous dans ce journal, et plusieurs continueront de lire leur quotidien anglophone, en se rappelant avec nostalgie la belle époque de l'Évangéline. Quant aux Acadiens du Nord-Ouest, voisin du Québec et du Maine, ils resteront fidèles à leur hebdomadaire Le Madawaska, et continueront de s'abreuver de nouvelles fraîches en achetant des quotidiens québécois.

Malgré une tentative de sauvetage in extremis du sénateur acadien Jean-Maurice Simard en mars, Le Matin cessera dramatiquement de publier à la fin du mois de juin dans un climat rocambolesque, digne des meilleurs romans-feuilletons.

Le journal provincial Acadie Nouvelle sera imprimé à Caraquet par la compagnie Acadie-Presse sur une presse rotative à 6 unités. Les nouveaux locaux du siège social seront situés dans l'édifice de Acadie-Presse actuellement en construction. Les Acadiens seront ainsi en mesure de contrôler de A à Z la production de leur journal.

Le défi est de taille. L'Acadie Nouvelle mise sur une saine gestion et un produit de qualité accessible à l'ensemble des lecteurs, pour réussir là où Le Matin a échoué. Selon M. MacLaughlin, tout indique que le nouveau produit sera bien accueilli dans la province. Et si ça ne marche pas? «Il est assez difficile de prévoir l'avenir, mais on est pas des gens qui reculent». En effet.

En mars 1989, l'Acadie Nouvelle pourra se vanter d'être le seul quotidien provincial au pays à desservir une clientèle exclusivement composée de francophones hors Québec. La clientèle du quotidien Le Droit d'Ottawa, fondé en 1912 pour défendre les intérêts des Franco-Ontariens, est aujourd'hui majoritairement québécoise.

À la 3...

• *«C'espace ensemble»*

La rencontre Franco-Jeunesse III a permis à quelque 160 jeunes de fraterniser à Calgary

PIERRE BRAULT

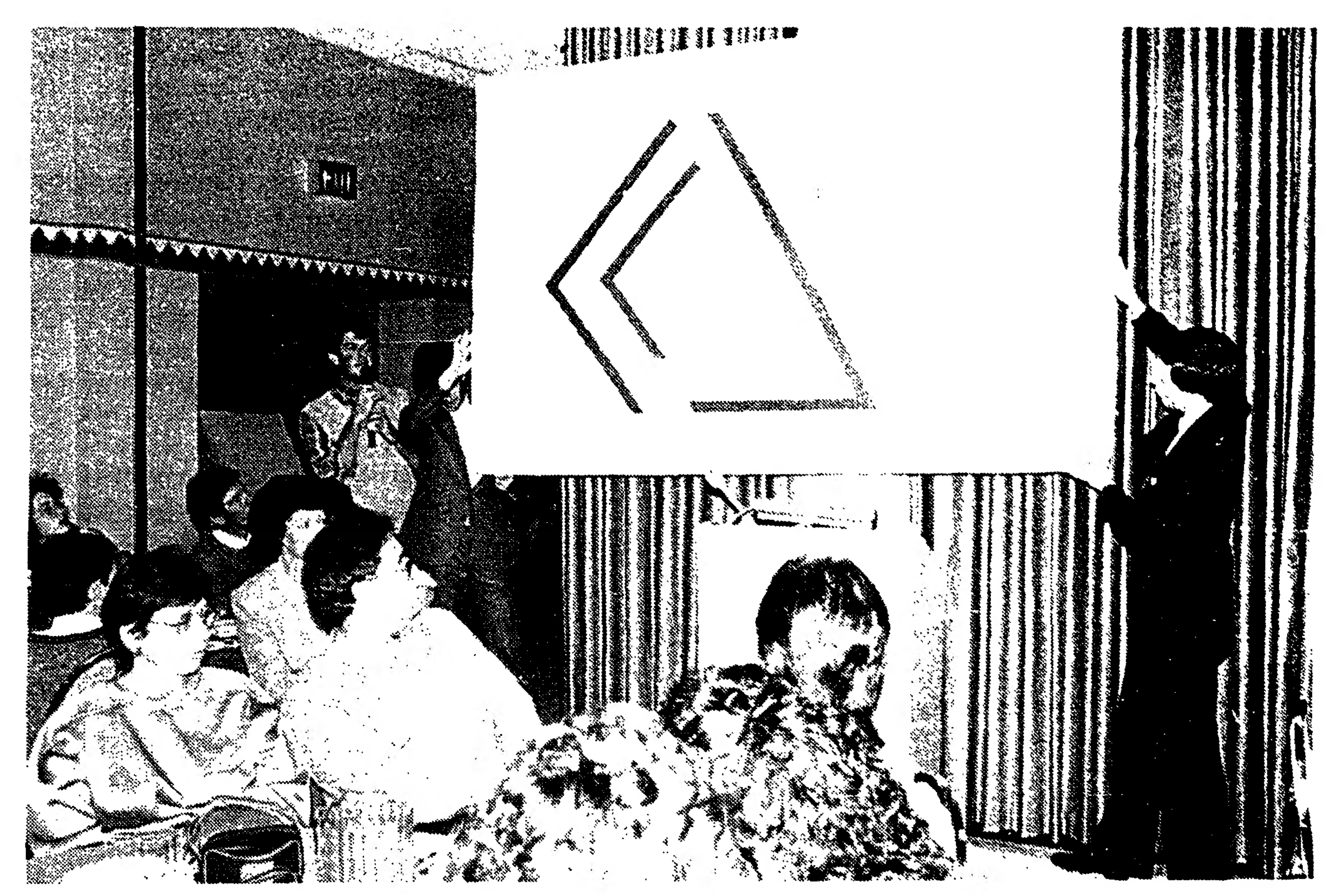
CALGARY - Cette longue fin de semaine du Souvenir a permis à Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) de tenir la Rencontre Franco-Jeunesse III à Calgary.

Ils étaient 160 jeunes à s'inscrire jeudi soir dernier à l'école Sainte-Anne et venaient d'aussi loin que Bonnyville, Saint-Paul, Rivière-la-Paix, Plamondon, Edmonton et du Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan.

Ils ont été accueillis et guidés durant toute la fin de semaine par le Comité Jeunesse de Calgary dont le président est Ludovic Boutot. Le CJC en collaboration avec l'animateur culturel de l'école Sainte-Anne Luc Tousignant a vu à l'organisation matérielle de la rencontre tant pour les repas, le coucher, la tenue des réunions et la partie culturelle.

Le président Ludovic Boutot et le président du Conseil étudiant de l'école Sainte-Anne Hugues Benoît ont avoué avoir travaillé de longues heures à organiser le tout avec une douzaine de membres de CJC.

«Par ce geste d'accueil et de collaboration, nous avons voulu démontrer aux autres jeunes franco-albertains que la francophonie est bien présente dans notre école et surtout bien vivante», ajoutait Ludovic Boutot.



Le président du Comité Jeunesse de Calgary, Ludovic Boutot et le président de FJA, Daniel Dallaire, ont dévoilé le nouveau sigle qui identifiera dorénavant l'association des jeunes. Le dévoilement a eu lieu dans le cadre du banquet au Marlboro Inn de Calgary, vendredi soir dernier.
(Photo: Pierre Brault)

Ces 160 jeunes, malgré un horaire chargé, ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à toutes les activités organisées. Ils partageaient les locaux du Alberta Vocational Centre pour les ateliers, la plénière et les repas; ceux du Calgary City Ballet pour le coucher et le gymnase de l'école Sainte-Anne pour le spectacle du groupe Élite et la danse du samedi soir.

Le vendredi soir, ils ont participé à un banquet au Marlboro Inn au cours duquel on a dévoilé le nouvel emblème du CJC et le tout s'est terminé par une danse avec la discothèque d'André Provencher.

Soulignons aussi que l'émission radiophonique jeunesse «Prochaine Vague» était diffusée directement de AVC samedi matin. L'animateur Claude Bernatchez était heureux de travailler dans une telle ambiance, qui fait contraste avec un studio de radio à CHFA. Les jeunes se sont prêtés avec plaisir aux entrevues de l'animateur.

Samedi après-midi, ils ont fait un tour de la ville de Calgary, se rendant ensuite à Banff pour y visiter un musée et y souper ensemble.

Le dimanche, après la messe à l'église Sainte-Famille, le dernier repas en commun, un brunch, se tenait à AVC avant le retour.

Une seule chose est à déplorer dans tout cela. Plusieurs de ces jeunes ne réalisent pas encore l'importance de parler en français entre eux au cours de ces rencontres, que c'est la meilleure manière de mieux maîtriser le français. En public, pas moyen de déceler qu'ils sont francophones, la grande majorité parle en anglais et c'est la même chose à l'école, il ne faut pas se le cacher, malgré toute la bonne volonté et la patience du personnel enseignant qui s'évertue à leur demander de parler en français. Il n'en reste pas moins que ce genre d'activités permet à plusieurs de développer une goût pour la langue et la culture françaises et une fierté d'être Franco-Albertain. Il y a encore, bien sûr, beaucoup de chemin à parcourir, mais il faut dire que des associations pour la jeunesse comme FJA ont un rôle primordial à jouer dans ce domaine et ils le jouent de belle façon.

«Si la question d'emplois est si importante, Mulroney devrait chanter sur une autre note»

- Lloyd Johnson

OTTAWA - «Le Premier ministre, M. Mulroney, tente de compter des points sur John Turner en faisant état des quelque 250 000 emplois qui seraient créés par l'entente sur le libre-échange au courant des dix prochaines années, mais durant la même période, il éliminera 10 000 emplois qui appartiennent aux Canadiens en milieu rural», affirme le président de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, Lloyd Johnson. L'A.C.M.P.A. représente 10 000 maîtres de poste et adjoints qui oeuvrent dans les milieux ruraux du Canada et dont les emplois seront éliminés graduellement en vertu du plan corporatif de 10 ans de Postes Canada, plan qui vise la fermeture, l'amalgamation, ou la privatisation de 5 221 bureaux de poste fédéraux situés dans des petites communautés canadiennes.

«Si Mulroney est vraiment sincère au sujet de la création d'emplois, il devrait mettre fin immédiatement à ce plan destructif qui est opposé par des centaines de milliers de canadiens ruraux depuis qu'il fut rendu public en 1986», dit Johnson. «Les maîtres de poste et adjoints ruraux ont servi avec dévouement les Canadiens dans leurs villes et villages tout au long de leur histoire, c'est-à-dire depuis 86 ans. Et voici les remerciements qu'ils reçoivent de leur gouvernement.»

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints vient de lancer une campagne chantante intitulée «Suivons le chef», pour convaincre M. Mulroney de chanter sur une autre note quand il parle des bureaux de poste ruraux, sinon «bien des Canadiens ruraux chanteront sur une note différente lors des élections», signale M. Johnson. «Nous avons l'appui complet des Libéraux et des Néo-démocrates, qui veulent mettre fin à ce plan ridicule de Postes Canada. Ce n'est peut-être pas le libre-échange, mais il est grand temps que M. Mulroney écoute vraiment les Canadiens en milieu rural.»

Jusqu'ici, la chorale des maîtres de poste a reçu une couverture régionale et nationale lorsque ses membres se sont présentés aux fonctions publiques auxquelles participait M. Mulroney. Le 26 octobre, à Cornwall, ils furent accompagnés par M. Turner qui a chanté avec eux et ils lui ont présenté un maillot et un chapeau comme marque de reconnaissance envers son appui pour le système traditionnel de bureaux de poste ruraux au Canada.

Selon M. Simmons, le maître de poste retraité de Greens Harbour, Terre-Neuve, qui dirige la chorale des maîtres de poste, «nous continuerons de suivre M. Mulroney pour lui rappeler quotidiennement ses responsabilités envers le Canada rural.»

Editorial

Guy Lacombe

Saviez-vous que...

...ça faisait au moins 10 000 ans que les aborigènes de l'Amérique étaient établis sur ce continent quand les premiers Blancs d'Europe sont arrivés? Certains spécialistes dits radicaux prétendent qu'ils étaient déjà là il y a 100 000 ans; d'autres qualifiés de libéraux disent 30 000 ans; et un troisième groupe de savants, les conservateurs, parlent de 10 000 ans. Quoi qu'il en soit, tous s'entendent pour reconnaître que 10 000 ans, c'est un minimum.

Cela voudrait dire qu'en terre d'Amérique, il y avait déjà des «Indiens» 8 000 ans avant Jésus-Christ.

Cela donne drôlement à penser, surtout quand on songe que Christophe Colomb a «découvert» l'Amérique, il y a seulement 496 ans, que Jacques Cartier a «découvert» le Canada, il y a 454 ans, que les premiers blancs à visiter l'Ouest (Radisson et Desgroseillers) n'y sont venus qu'il y a 329 ans (en 1659); que la Compagnie de la Baie d'Hudson a ouvert ses premiers forts dans l'Ouest, il y a 318 ans, que le Fort Edmonton et le Fort Brisebois (Calgary) n'ont respectivement que 193 et 113 ans d'existence. La province d'Alberta n'a pas même cent ans!

Aussi incroyable que cela puisse sembler, les Européens se sont établis partout, «comme s'ils étaient chez eux», sans égards pour les premiers occupants qu'ils ont éventuellement parqués dans des «réserves». Et même ces restants de territoire ne leur sont pas garantis, comme on l'a vu dernièrement. En termes clairs, cela s'appellerait un «crime contre l'humanité». Mais dans ce cas-ci, ce sont les victimes qui vont en prison.

-o-

...le gouvernement fédéral a dépensé 34 millions de dollars pour promouvoir l'accord du libre-échange, de mieux en mieux connu sous le nom de «entente Reagan-Mulroney». Le gouvernement de l'Alberta a emboîté allègrement le pas, comme on peut le voir depuis quelques temps, avec des annonces géantes dans les grands quotidiens.

C'est beaucoup d'argent quand on pense que cela vient de la poche des petits contribuables comme vous et moi.

Le 20 septembre 1985, le Toronto Star publiait un document du bureau du Premier ministre, dont il avait obtenu copie et qui expliquait la stratégie fédérale pour «vendre» le libre-échange aux Canadiens. «Selon toute vraisemblance, disait le document, plus cette question va attirer l'attention, moins le public va l'approuver. La stratégie devrait donc consister beaucoup moins à éduquer le grand public qu'à faire passer le message que cette initiative du libre-échange est une bonne idée. En d'autres mots, il s'agit de vendre l'idée», concluait le document.

Fort heureusement, le grand public s'est «éduqué» lui-même et semble de plus en plus déterminé à ne pas acheter l'idée... Des mouvements ont surgi aux quatre coins du pays, des leaders ont mis leurs talents et leur plume au service de leurs compatriotes, et l'information s'est mise à circuler partout. Une fois de plus, les gens ont sorti leur porte-monnaie - cette fois de plein gré - pour s'éclairer sur cette difficile question. Et l'opinion publique a drôlement changé.

Il y a lieu de se consoler et de se réjouir: tout cela nous prouve que la démocratie est bien vivante au Canada. Quelqu'un a dit que quand une chose nous tient vraiment à coeur, il ne faut surtout pas le laisser entre les mains des politiciens. Les Canadiens aiment leur pays et ont décidé de le sauver. Deo gratias!

La pensée de la semaine...

Le bon sens est source de vie pour qui le possède.
(prov. 16)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an 15$ · Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Caricature

Et dire qu'ils étaient là bien avant les Européens!

• *Femmes collaboratrices et assurance-chômage*

Le fédéral étudie la question... et s'en va en Cour suprême

OTTAWA (APF) - Le droit de la femme collaboratrice salariée à retirer de l'assurance-chômage pourrait bien être débattu en Cour suprême du Canada, si les juges acceptent d'entendre la cause.

Le gouvernement fédéral a décidé de faire appel au plus haut tribunal du pays d'une récente décision de la Cour d'appel fédérale, qui a jugé qu'une disposition de la Loi sur l'assurance-chômage interdisant aux femmes collaboratrices salariées de toucher de l'assurance-chômage, violait la Loi canadienne des droits de la personne. Selon cette disposition de la Loi, l'emploi d'une femme travaillant au profit de son époux est non assurable, sauf si celui-ci détient moins de 40 pour 100 des actions votantes dans l'entreprise.

L'Association des femmes collaboratrices estime à environ 560 000 le nombre de femmes collaboratrices au Canada. De ce nombre, la moitié sont des salariées dans l'entreprise de leur mari, mais ne bénéficient pas du régime de l'assurance-chômage et des avantages qui y sont rattachés. Ainsi, une femme collaboratrice salariée ne peut avoir accès à l'assurance-chômage dans le cas d'un congé de maternité, ni dans le cas d'un congé de maladie. Elle n'a pas accès non plus aux différents programmes de formation professionnelle offerts par Emploi et Immigration aux bénéficiaires de l'assurance-chômage.

En juillet 1987, un Tribunal fédéral des droits de la personne avait déclaré discriminatoire l'exclusion du régime de l'assurance-chômage des femmes et des hommes travaillant pour leur conjoint, donnant ainsi raison à la Commission canadienne des droits de la personne qui avait décidé de contester la loi au nom de trois femmes collaboratrices. Dans cette cause, les épouses avaient contribué au régime d'assurance-chômage et certaines avaient même retiré des prestations durant une certaine période jusqu'à ce que le fédéral exige un remboursement.

À l'époque, le Tribunal des droits de la personne donnait raison aux plaignantes, et décrétait que la Loi canadienne des droits de la personne avait préséance sur la Loi de l'assurance-chômage. C'est ce jugement qui fut reconfirmé le 15 août dernier par la Cour d'appel fédérale, et que le gouvernement veut contester devant la Cour suprême.

La présidente de l'Association des femmes collaboratrices trouve «extrêmement regrettable» la décision du fédéral de porter cette cause devant le plus haut tribunal du pays.

«Je trouve dommage que le gouvernement se rende si peu compte de l'injustice de cette loi», a déclaré Mme Yolande Bédard au cours d'une entrevue téléphonique. «Je pensais pas que le gouvernement aurait l'idée d'aller en Cour suprême, d'autant plus que c'est une discrimination flagrante», a poursuivi la présidente de l'Association des femmes collaboratrices.

Selon Mme Bédard, la loi actuelle est discriminatoire au point de donner aux femmes collaboratrices salariées et non mariées, le droit de retirer des prestations d'assurance-chômage, alors que ce droit n'est pas reconnu pour les femmes mariées. Autrement dit, le couple non marié est avantagé par rapport au couple marié. Certaines, sans doute plus astucieuse, arrivent cependant à contourner la Loi de l'assurance-chômage. Ainsi dans les Maritimes raconte Mme Bédard, une femme mariée va parfois travailler pour le conjoint de sa voisine, et vice et versa, de façon à retirer en toute légalité des prestations d'assurance-chômage!

L'Association des femmes collaboratrices travaille sur ce dossier depuis maintenant cinq ans, et mène la bataille sur le plan politique, tout en laissant à la Commission des droits de la personne le soin de mener la bataille sur le plan juridique. Dans le cadre de la campagne électorale, l'Association des femmes collaboratrices a demandé à ses membres de talonner les candidats des trois partis politiques sur cette question. Selon Donald Leblanc, agent de reccherche et d'information à l'Association, le Parti libéral et le Parti néo-démocrate auraient tous deux accepté de changer la Loi sur l'assurance-chômage une fois au pouvoir.

Du côté du gouvernement, on laisse entendre que la question fera l'objet d'une étude approfondie. Selon Ivan Roberts, conseiller spécial de la ministre de l'Immigration Monique Vézina dans ce dossier, le gouvernement a décidé de contester la décision de la Cour d'appel fédérale pour savoir une fois pour toutes quelle loi a préséance. En mars 1988, la Cour suprême de l'Ontario avait décrété dans une cause semblable, que la Loi de l'assurance-chômage n'allait pas à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés.

Sans reconnaître ouvertement que l'actuelle Loi sur l'assurance-chômage est discriminatoire pour les femmes collaboratrices salariées, M. Roberts a précisé que rien n'empêchait le gouvernement à la suite de son étude, de procéder à une modification de la loi avant la décision de la Cour suprême.

• *Garderies en Ontario*

Les garderies francophones se regroupent pour mieux revendiquer

OTTAWA (APF) - Les garderies francophones de l'Ontario ont décidé de se regrouper au sein d'un réseau indépendant de façon à se donner une voix forte auprès des politiciens ontariens. Ce faisant, les garderies francophones coupent le cordon ombilical qui les reliait avec la coalition anglophone pour un meilleur service de garde, en anglais la «Ontario Coalition for better Childcare».

Le Réseau ontarien des services de garde francophone qui a vu le jour récemment à Toronto pourrait regrouper jusqu'à 50 garderies ou services de garde en français à domicile, estime la nouvelle présidente du Réseau, Mme Louise Chartier.

Même si la Ontario Coalition for better Childcare travaille depuis trois ans à bilinguiser ses services, Mme Chartier estime que ce mouvement n'est pas en mesure de s'occuper pleinement des dossiers reliés aux garderies francophones, d'où la naissance de ce nouveau regroupement. Et quels sont ces dossiers propres aux francophones de l'Ontario?

Tout d'abord, il y a du rattrapage à faire. En 1982, l'Ontario français ne comptait que 1,5 pour 100 de toutes les garderies dans la province, alors que sa population était de 5 pour 100. Ensuite, il y a la question du financement des garderies. La nouvelle coalition veut obtenir du gouvernement une reconnaissance des besoins spécifiques des Franco-Ontariens et donc, une politique de financement qui reconnaisse cette spécificité. Selon Mme Chartier, il existe un besoin urgent en Ontario pour de nouvelles garderies francophones, mais les groupes qui tentent présentement d'en mettre sur pied n'ont pas les ressources financières.

On veut aussi créer des liens entre les garderies existantes. Lors d'une rencontre sur les services de garde qui avait lieu à Toronto en novembre 1987, les personnes oeuvrant au sein des garderies francophones avaient noté le manque de communication entre les garderies francophones, afin de pouvoir échanger sur les solutions, les ressources et les problèmes communs.

La formation du personnel pose aussi un problème chez les garderies francophones. Selon Louise Chartier, la loi ontarienne exige que chaque garderie ait à son emploi un certain nombre d'employés diplômés ayant suivi avec succès le cours «Education des petits». Le problème selon la présidente, c'est que le cours ne se donne pas partout en province, d'où la difficulté de recruter du personnel qualifié et francophone.

Un juste équilibre...

La situation de la femme

Le pouvoir du mouvement Alliance des femmes

Le conseil consultatif canadien sur la situation de la femme a invité une représentante du mouvement Alliance des femmes en Islande à prononcer un discours devant les déléguées. Nous nous sommes réjouies lorsque Kristin Halldorsdottir, députée de ce parti politique, qui se dit un mouvement, a accepté notre invitation.

Notre conférence publique qui a eu lieu un lundi soir à l'hôtel Le Château Laurier, a attiré une foule nombreuse et a remporté un grand succès. Plus de 400 personnes, ballon en main et débordantes d'enthousiasme, ont envahi la salle de bal pour assister à l'événement. Kristin Halldorsdottir a indubitablement séduit l'auditoire canadien. Il en va de même de son parti en Islande qui obtient 30 pour 100 du vote populaire.

Voici quelques extraits de l'allocution présentée par Mme Halldorsdottir:

Avant la fondation de l'Alliance des femmes, en 1983 (soit dit en passant, nous venons tout juste de célébrer notre cinquième anniversaire), seulement 12 femmes s'étaient fait élire au Parlement depuis 1915, année où les Islandaises ont obtenu le droit de vote: seulement 12 femmes sur une période de 68 ans!

L'origine de l'Alliance des femmes remonte à plusieurs dizaines d'années. En 1975, les Nations Unies annonçaient la tenue de l'Année internationale de la femme qui marquait le début de la décennie des femmes. À ce moment, de nombreuses Islandaises, à la grandeur du pays, ont senti le besoin de montrer l'importance de leur rôle dans la société.

C'est ainsi qu'elles ont organisé, le 24 octobre 1975, une manifestation qui avait pour thème «Une journée de congé pour les femmes». On estime que 90 pour 100 des Islandaises ont pris part aux diverses manifestations organisées à cette occasion, dans un climat général de vive émotion. Quelque 25 000 femmes se sont rassemblées au centre-ville de Reykjavik, créant la plus importante assemblée jamais tenue en plein air, tandis que des réunions et des festivités avaient lieu dans tous les coins du pays. Les enfants ont été confiés à la garde de leurs pères qui ont vu leur rendement au travail décroître fortement ce jour-là.

Cette manifestation s'est déroulée paisiblement, mais a constitué un éloquent témoignage du pouvoir des femmes. Ce pouvoir fait partie intégrante du rôle fondamental de la femme; c'est un pouvoir susceptible de révolutionner le monde, mais que les femmes n'ont pas encore exploité à cette fin, sauf quelques rares exceptions et sur une petite échelle.

En 1980, un autre fait important a marqué l'histoire: Vigdis Finnbogadottir a été élue à la présidence de la république. C'était la première fois qu'une femme était élue démocratiquement à un poste de cette importance.

Fortes de cette expérience et de cette idéologie, de nouvelles candidates se sont présentées, en 1982, aux élections municipales de Reykjavik (la capitale) et d'Akureyri, petite municipalité du Nord de l'Islande. Les femmes ont senti qu'il était temps d'agir. Cette année-là, nous avons convoqué une assemblée à Reykjavik. Au cours de la réunion, plus de 500 femmes ont accepté, à l'unanimité, de dresser une liste de candidates en prévision des prochaines élections municipales, qui auraient lieu au printemps; une décision identique a été prise de façon indépendante dans la ville d'Akureyri.

Rien n'a été facile, à commencer par l'établissement de la liste des candidates. Les femmes semblaient toutes être prêtes à appuyer d'autres femmes, mais aucune d'entre elles ne se voyait vraiment candidate. Nous leur avons doucement tordu le bras et avons finalement dressé une liste impressionnante de candidates. Elles se sont toutes déclarées «femme au foyer», tout en indiquant, le cas échéant, leur profession.

Notre programme politique qui est clairement défini, repose sur l'idée que les femmes constituent un groupe culturel distinct, doté de son propre système de valeurs, différent de celui des hommes. Nous donnons priorité à la liberté de choix des femmes et mettons l'accent sur leur droit d'être jugées selon leurs propres mérites, sur un pied d'égalité avec les hommes, en outre, nous estimons que les valeurs des femmes doivent être considérées au même titre que celles des hommes et que les femmes devraient prendre une part égale au processus décisionnel de notre société. Nous croyons fermement que la société ne peut se passer de l'apport des femmes.

À SUIVRE LE MOIS PROCHAIN...

Source: Revue «Un juste équilibre»

Nouvelles régionales

• Pour une deuxième année consécutive

Calgary remporte la palme à «Génies en herbe»

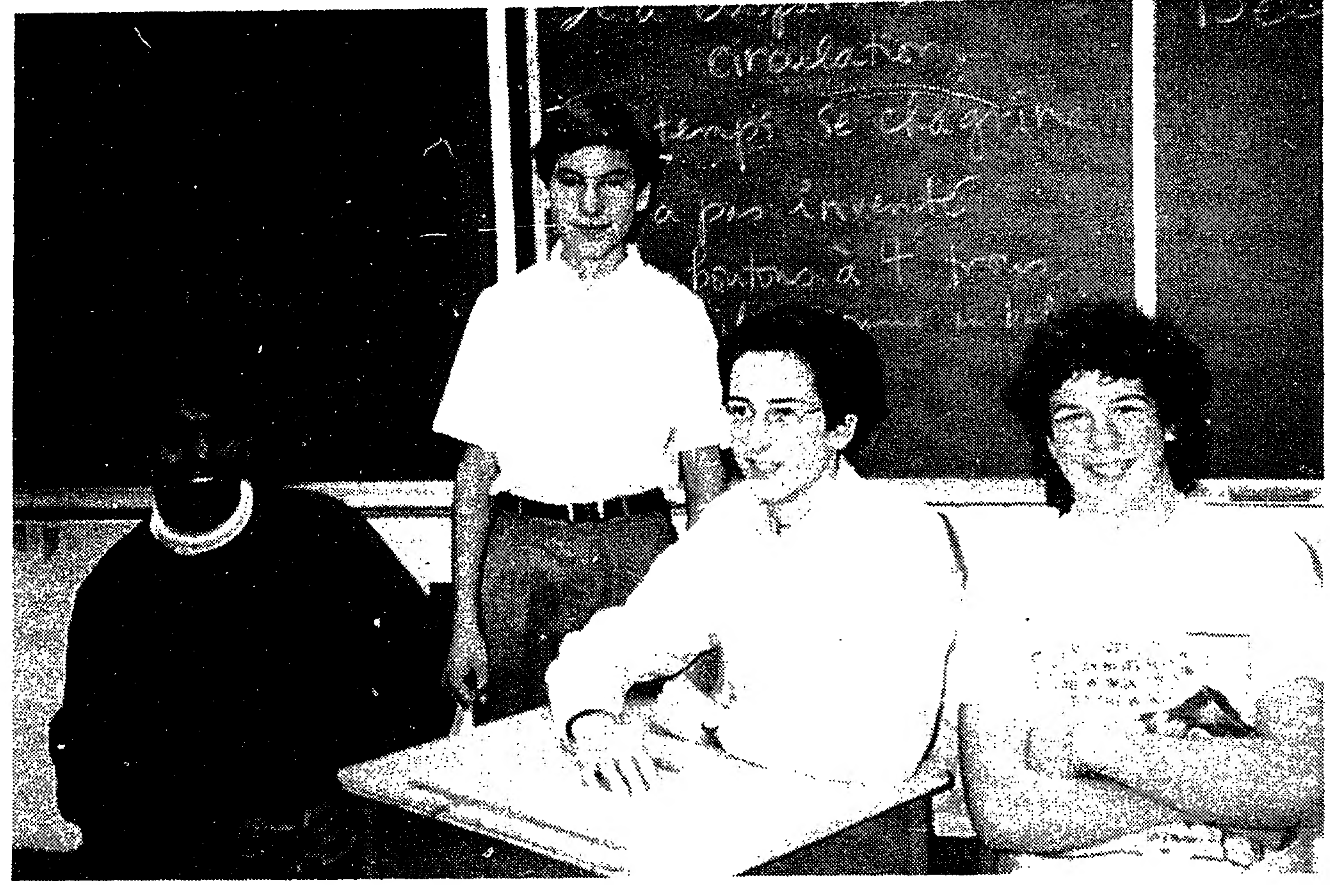
DAMIEN DUFOUR

CALGARY - Les étudiants de l'école Western Canada High School de Calgary ont enlevé les honneurs au concours provincial de «Génies en herbe». Ils ont écrasé leurs confrères de l'école J. H. Picard d'Edmonton en finale. Ces quatre génies de Calgary vont affronter les champions de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique à Vancouver les 26 et 27 novembre prochain.

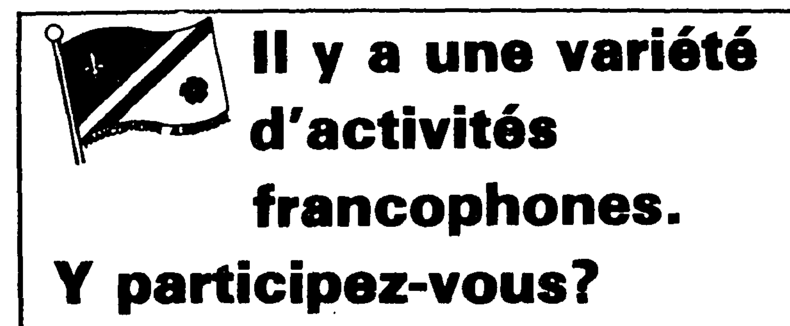
«Génies en herbe» est un concours où les étudiants de niveau secondaire mesurent leur savoir en répondant à des questions de connaissance générale. Les sujets traités sont la littérature, les sciences, l'histoire, la géographie, la politique et autres. Ce concours regroupe les pays francophones du monde entier, le Québec a gagné, l'an dernier, la finale internationale qui s'est tenue à Montréal. Cette année, la grande finale aura lieu à Paris.

La sélection des joueurs à Western Canada High School est très sévère et explique leur deuxième victoire successive au niveau provincial. Au début de chaque année scolaire, les professeurs recrutent des volontaires et les évaluent pendant un mois avec les questions des années antérieures. Les meilleurs sont sélectionnés et commenceront à s'entraîner deux midis par semaine en plus du vendredi après-midi. Deux semaines avant le début des matchs, les heures doublent et les weekends sont inclus. Les professeurs font office d'entraîneurs, ils établissent les spécialités de chacun et portent une attention spéciale à la mise à jour de la banque de questions.

Les joueurs de Western Canada sont au baccalauréat international, leurs examens de fin d'année sont standardisés avec les autres écoles dans le monde affiliées au programme. La participation au concours «Génie en herbes» confirme l'orientation internationale de ces jeunes. Mathieu Plante a 14 ans et est originaire de Montréal. Il préfère les questions sur la musique et l'histoire. Mathieur reconnaît que son équipe doit devenir plus rapide si elle veut se qualifier pour les finales canadiennes. Kashif Qureshi est très enthousiaste envers le concours. Ses points forts sont la musique, la religion et les sciences. Il croit fermement que la qualité de l'entraînement est la clé du succès. Kashif espère étudier en médecine à l'Université Queen l'an prochain. Western Canada travaille déjà avec la relève pour l'an prochain. Lucie Fournet, ancienne étudiante à l'école Sainte-Anne de Calgary, avoue que le concours est un défi de taille et promet même de s'entraîner durant l'été.



L'équipe de Western Canada High School de Calgary. De gauche à droite: Kashif Qureshi, 17 ans, Mathieu Plante, 14 ans, Sven Milelli, 16 ans et Andrew Finlay, 17 ans.
(Photo: Damien Dufour)





• *Métro-cinéma*

De nombreux avantages pour les cinéphiles francophones

FRANÇOIS PAGEAU

EDMONTON - Avis aux mordus de cinéma: ne cherchez plus le club cinéphile d'Edmonton: il a disparu... pour nous revenir sous le nom de MÉTRO-CINÉMA. En effet, le club a fait peau neuve en s'affiliant avec le National film Theatre, affiliation qui fut ratifiée par les membres du club cinéphile à l'occasion du lancement de la nouvelle saison, le vendredi 28 octobre dernier, juste avant la projection qui eut lieu à la nouvelle salle de l'ONF, place du Canada.

Plusieurs avantages justifient ce changement:
- MÉTRO-CINÉMA peut maintenant offrir à son public un plus grand nombre de films francophones (12 par an au lieu des 7 présentés au cours des années précédentes);
- La qualité visuelle s'est améliorée grandement puisque les projections se font maintenant en... 35 mm (au lieu du 16 mm utilisé jusqu'ici);
- Toutes les projections auront désormais lieu dans la nouvelle salle de l'Office nationale du film, un endroit central, moderne et confortable;
- Les membres du MÉTRO-CINÉMA pourront aussi assister aux trois autres projections mensuelles présentées par l'équipe du National film theatre.

Le club cinéphile d'Edmonton franchit ainsi une étape importante dans son existence en permettant à son public de bénéficier d'une foule d'avantages qu'il était impossible d'offrir par le passé. Par ailleurs, l'équipe du MÉTRO-CINÉMA tentera de réitérer son exploit de l'an passé en organisant un second festival du cinéma au début du printemps 1989. Au programme: la venue à Edmonton de la cinéaste Léa Pool dont la production la plus récente ouvrira le festival qui se poursuivra avec la présentation de films provenant de la francophonie internationale: Québec et France, bien sûr, mais aussi Afrique, Antilles, Belgique, Suisse, etc., de quoi satisfaire les plus exigeants.

Pour ce qui est de la programmation régulière, je m'en régale d'avance: **Tenue de soirée** de Bertrand Blier avec Gérard Depardieu et Miou-Miou; **Les Portes Tournantes** de Francis Manckievitz avec Monique Spaziani et Miou-Miou; **37,2 le Matin** de Jean-Jacques Beinex avec la troublante Béatrice Dale... et d'autres surprises. Nous espérons donc vous voir en grand nombre, car le MÉTRO-CINÉMA, c'est vous...

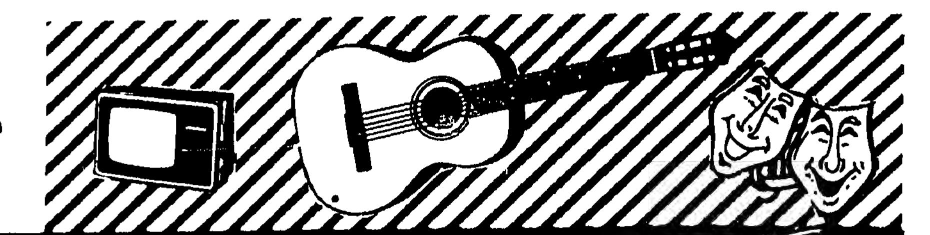
Taux d'intérêts des prêts hypothécaires à risques partagés

OTTAWA - La Société du crédit agricole (SCA) a annoncé le 2 novembre qu'elle diminuait de 12,75 à 12,50 pour cent le taux de ses prêts hypothécaires à risques partagés consentis après le 1er novembre 1988.

Près de 50 pour cent des prêts approuvés par la SCA depuis le 1er avril dernier ont été des prêts hypothécaires à risques partagés. La principale caractéristique de ce genre de prêt, c'est que l'ajustement annuel du taux d'intérêt, tant à la hausse qu'à la baisse, est partagé entre l'emprunteur et la Société et ce, pour les six ans du terme.

Les taux des autres prêts de la SCA restent inchangés.

Arts et spectacles



• *Quand on a vu le vent*

Profil: Eveline Hamon (animatrice des soirées d'improvisation de la L.L.I.E.)

SYLVIE NICOLAS

EDMONTON - Eveline Hamon a l'allure discrète des gens qui ne tiennent pas à se faire remarquer. Sa démarche est souple, mais déterminée; quant à son regard, il est à la fois tendre et profond. Elle parle avec animation et ses yeux plongent inévitablement au coeur du sujet qu'elle aborde avec souplesse.

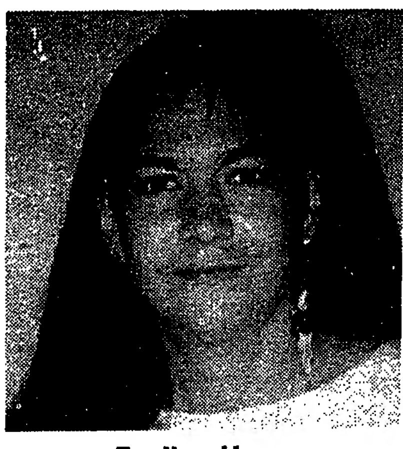
Elle anime, cette année, les soirées de l'improvisation de la Ligue locale d'improvisation d'Edmonton (L.L.I.E.). Mais ceux qui sont des habitués de ce sport théâtral savent qu'elle n'en est pas à ses premières armes. En fait, en ce qui touche l'impro, elle a vécu toutes les situations, sauf, balayeur de glace et organiste. Elle a actionné le précieux chronomètre, a été entraîneur derrière le banc et a elle aussi joué sur la glace. On la retrouve même à certains moments juge de ligne et arbitre. Le plus périlleux, c'est encore de jouer. Rien de gagné d'avance, tout est toujours à refaire, chaque fois mieux que la précédente.

Albertaine depuis cinq ans, elle est à l'origine de Gravelbourg. Elle fait ses études à l'université de Saskatoon où elle prend ses premiers rôles au théâtre. Un metteur en scène astucieux la convainc de jouer Eulalie (**Les grands départs** de Languirand) un rôle qui lui vaudra d'ailleurs le Prix d'interprétation du Festival annuel de théâtre de Saskatoon. Et puis, d'autres rôles, dont Mathilde (**L'effet des rayons gammas sur les vieux garçons** de Paul Zindel, adaptation de Michel Tremblay) et Marie-Lou (La «Marie-Lou» de **À toi pour toujours, ta Marie-Lou** de Michel Tremblay). Trois festivals plus tard, un coup de téléphone change sa vie. Cap sur l'Ouest. Elle se joint à la Troupe de Popicos et sera pendant deux années comédienne en tournée et au cours de la troisième, régisseure de tournée. Animer les soirées de l'impro, c'est un défi de taille. Il y a ici à chercher l'unité, à suivre le jeu dans sa globalité, à assurer un déroulement dans les normes, afin que toute la soirée soit un succès. Elle a un sens inné et réfléchi du respect des autres. C'est d'ailleurs chez elle un élément essentiel de sa démarche. Savoir reconnaître chez les gens ce qui les anime et avoir le réflexe chaque fois renouvelé d'être réellement à leur écoute.

Déjà son rôle de «Marie-Lou» l'avait amenée à réfléchir sur cette profonde solitude des êtres, ce manque ultime de communication et l'absence d'écoute qui fait que tôt ou tard, les gens se mettent, parfois sans même savoir pourquoi, à crier.

Quand Eveline élabore sur ce sujet, on ne peut qu'écouter tant sa réflexion est riche. Tout est là, comme le murmure du vent lointain, mais éternel, et on se surprend inévitablement à imaginer dans l'ardeur toujours douce de ses propos, les blés de la plaine et des prairies qui l'on vu naître.

Parler avec Eveline, c'est avoir le goût de relire Gabrielle Roy et de découvrir soudainement une voix à entendre que l'on avait peut-être omis d'écouter plus tôt.



Eveline Hamon

Le petit questionnaire...

Nom:	HAMON, Eveline
Lieu de naissance:	Gravelbourg
Profession:	Comédienne
Signe astrologique:	Taureau
Votre héros:	W.O. Mitchell, auteur de **Qui a vu le vent?**
Votre héroïne:	Edith Butler
Votre plus grande peur:	L'insensibilité. La perte de contact de l'être humain avec sa sensibilité son manque de respect envers les autres.
Votre plus cher désir:	L'acceptation totale de soi. Un juste milieu, un équilibre des forces, des faiblesses mises à profit.
Si vous aviez l'espace de quelques instants le total pouvoir de changer quelque chose dans le monde, que changeriez-vous?	L'écoute entre les êtres. Idéalement, que plus jamais les êtres ne se posent égoïstement la question «Et moi dans tout ça?».
Votre oeuvre préférée:	La littérature canadienne en général. En particulier, la chanson **J'ai porté ton nom** de Edith Butler.

• *À propos de l'auteur: Robert Thomas*

«Piège pour un homme seul»

SYLVIE NICOLAS

EDMONTON - Né le 28 septembre 1930, il est fils d'assureur et se distingue déjà par son intérêt pour le théâtre, alors qu'il n'y a dans cette famille, aucun artiste; «personne même ne sachant jouer du piano», confiera-t-il plus tard lors d'une entrevue.

À 14 ans, il a littéralement dévoré toutes les pièces publiées depuis 1900 et à 17 ans, il débarque à Paris avec la ferme intention de jouer et d'écrire la comédie.

Il paye ses cours de comédien avec son salaire de «porteur de télégrammes». Il obtient éventuellement plus de cinquante figurations dans des films et la nuit, toujours, il écrit: sept pièces d'affilée, toutes refusées.

En 1950, à la fin de son service militaire, il auditionne pour une comédie musicale (lui qui n'avait jamais chanté et qui pourtant s'avère chanter juste). Il est embauché comme doublure, mais bien vite se retrouve sur scène, «sa chance et la malchance de l'autre», commentera-t-il.

Sa huitième pièce **Piège pour un homme seul** est montée en 1960 à Paris. C'est un triomphe et Thomas l'optimiste, voit ses 13 années de ténacité portées leurs fruits. **Piège pour un homme seul** se joue plus de 15 000 fois dans le monde entier, la FOX pour HITCHCOCK en achète les droits pour le cinéma.

Huit femmes (précédemment jouée à Nice en 1958) sera véritablement créée à Paris en 1961 au Théâtre Edouard VII et connaîtra, comme la première un

(suite à la page 9...)

Robert Thomas

(...suite de la page 8)

succès impressionnant. Plus de 10 000 représentations dans 28 pays différents... Par la suite, Robert Thomas ne cessera de faire frissonner Paris et le reste du monde en mariant l'intrigue policière à la comédie de boulevard.

Ses autres oeuvres:
- **Madame Trait-d'union (1959)**
- **Le deuxième coup de feu**
- **Les assassins associés**
- **La perruche et le poulet**
- **Freddy** (créé spécialement pour Fernandel en 1968)
- **Double jeu (1970)**
- **Un ami imprévu (1969)**

ROBERT THOMAS JOUE ROBERT THOMAS

Ça lui est arrivé souvent, mais la première fois que Robert Thomas joue l'une de ses propres pièces, il remplace à pied levé le comédien principal de **Piège pour un homme seul**, soudainement tombé malade. Thomas monte sur scène 3 heures après avoir accepté de remplacer l'acteur. Il avouera, par la suite, que ce soir-là, le comédien Thomas n'avait pas respecté précisément le texte de l'auteur Thomas, mais il s'empressera de promettre de s'appliquer davantage et d'apprendre scrupuleusement le texte.

ROBERT THOMAS: PARTOUT À LA FOIS

Il a bien sûr fait de la figuration dans de nombreux films, il a été acteur, comédien-chanteur, a aussi, à l'occasion, fait les mises en scènes de ses pièces et parfois même fabriqué les décors. Il a signé 2 films comme réalisateur (**La bonne soupe** et **Patate**) et il a également collaboré à des opérettes. Il n'a bien entendu jamais cessé d'écrire et pendant les dernières années de sa vie, il occupe le poste de **Directeur de théâtre.**

LE PRIX DU QUAI DES ORFÈVRES 1961-1962

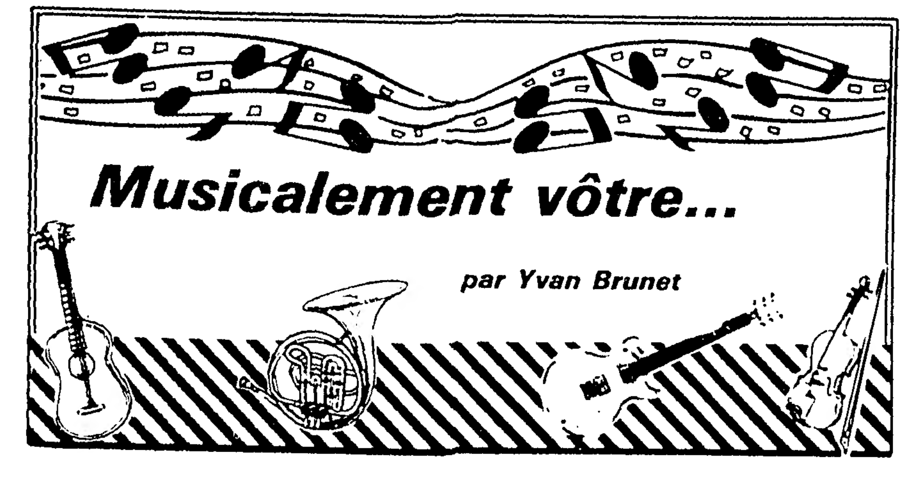
Le 1er décembre 1961, un jury se réunissait, composé des plus grands personnages de la police judiciaire présidé par M. Papon, préfet de police, auquel s'étaient joints Marcel Achard de l'Académie française et plusieurs figures importantes des sociétés de lettres, afin de décerner à l'auteur le **Prix du Quai des Orfèvres** 1961-1962 pour ses deux oeuvres policières: **Piège pour un homme seul** et **Huit femmes.**

ROBERT THOMAS: LE DESTIN DANS LES MAINS

Il répétait sans cesse qu'il était chanceux. Il croyait en sa bonne étoile et était persuadé que son chiffre-fétiche était le «huit» (Piège pour un homme seul, son premier succès était sa huitième pièce). Il avait des lignes identiques dans les deux mains. Il disait d'ailleurs de ses mains qu'elles étaient copie conforme et était fier de ne voir aucun accroc à la ligne de vie, pas un à la ligne de tête, ni à la ligne de coeur. Des lignes nettes et droites comme une voie à suivre, sans équivoque!

PIÈGE POUR UN HOMME SEUL: mystère, comédie, suspense

Un homme cherche sa femme, la porte disparue. Elle réapparaît! Il ne la reconnaît pas, crie à l'imposture. Elle le supplie de reprendre ses esprits. La police s'en mêle, le curé du village. Enfin, tous cherchent la vérité, mais voilà: où se cache la vérité et que cache-t-elle?



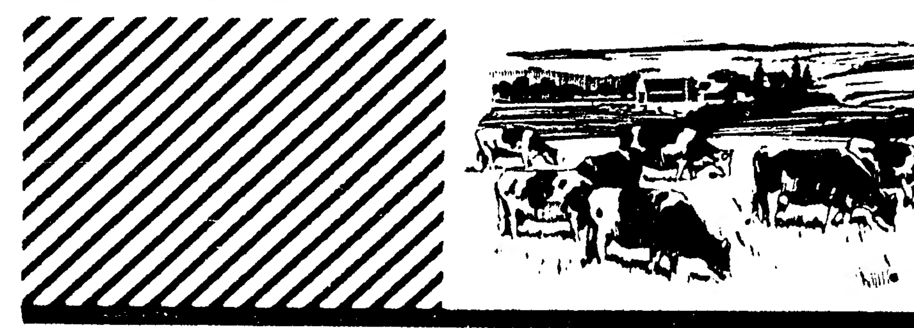
Art Bergmann «Crawl With Me» Duke Street DSR 31046.
Art Bergmann est un auteur-compositeur-interprète de Vancouver qui en est à sa première aventure discographique. Produit par John Cale (Velvet Underground), «Crawl With Me» est un microsillon dont les textes sont ciselés aux ciseaux froids de la vie: «My Empty House» (au sujet des banalités de la vie), «Our Little Secret» (au sujet de l'inceste), «Final Cliche» (au sujet de la mort), etc. Le tout est livré nonchalamment à l'approche bowiesque sans fioritures inutiles. Avec ce tout nouvel album, Bergmann nous pousse une petite réflexion sur notre société.

Najee «Day By Day» Capitol E1-90096.
Le saxophoniste new yorkais, Najee a époustouflé le monde du jazz léger l'année dernière avec son album «Najee's Theme». Avec «Day By Day», il fera sans doute de même, car le tout déborde de bonnes vibrations. Cette nouvelle offrande vinylisée nous transporte tout bonnement dans les subtilités d'un jazz léger, par moments swinguants, par moments relaxants, mais toujours interprété avec brio.

Isabelle Van Keulen «Vieuxtemps/Saint-Saens concertos pour violon» Philips 420 198-1
Soutenue de l'Orchestre Symphonique de Londres sous la tutelle de Colin Davis, la violoniste Isabelle Van Keulen a choisi d'interpréter ici les concertos pour violon et orchestre #3 et #5 de Camille Saint-Saens et d'Henri Vieuxtemps respectivement. On remarque sur les deux plages du disque que cette jeune demoiselle apprécie la combinaison franco-belge des deux concertos, qui exigent une intonation soignée et un timbre adéquat. Isabelle Van Keulen s'améliore tout en se gardant bien de succomber aux goûts du jour. Pour ceux qui la suivent depuis ses débuts, cet album ne réserve aucune mauvaise surprise.

Colin James «Colin James» Virgin VL-3044.
Colin James est un jeune rocker de Vancouver et il est l'une des figures marquantes de la musique «blues-rock» à la Eric Clapton. Les musiques et les arrangements sont linéaires et prévisibles et les thèmes abordés sont communs et triviaux, mais tout de même on prend plaisir à faire tourner ce disque, car un dynamisme peu commun se dégage. Naturellement, on a su inclure «Voodoo Thing» (premier 45 tours), mais également d'intérêt: «Bad Girl» et «Lone Wolf». En somme, ce disque est une bonne occasion de découvrir les talents de ce jeune homme de Vancouver. Un bon achat pour qui s'intéresse au «blues-rock».

Michel Fugain «Michel Fugain» Trans-Canada TRM-3024.
Michel Fugain est un auteur-compositeur-interprète de la tradition des saltimbanques qui couraient déjà les villes et les campagnes. Fugain et sa troupe renouvellent depuis déjà plusieurs années le genre balladin. Son tout nouvel album ne réserve pas de grandes surprises, mais on prend plaisir à faire tourner: «En 2010» (au sujet d'Elvis), «Viva la vida», «Des rêves et du vent» et «Les sud-américaines». Un album dont la musique fera certes les délices des fervents de Fugain.



Parlons...

AGRICULTURE

• *Foire agricole*

Le concours «Classic» a la cote d'amour aux Clubs 4-H

TORONTO - Le plus prestigieux concours de veaux de lait organisé pour les jeunes au Canada, «Scotiabank Contact Hays Classic» avait lieu les 13 et 14 novembre, à l'occasion de la foire agricole Royal Winter, au Coliseum CNE de Toronto.

En 1987, le concours «Classic» a attiré des participants de toutes les provinces canadiennes et est ainsi devenu le premier événement à caractère national de l'histoire de la foire agricole Royal Winter. Cette année encore, près de 250 jeunes membres du Club 4-H, âgés de 12 à 21 ans, convoitaient un premier prix dans la catégorie «Showmanship» ou «Conformation».

Ce concours a eu des débuts modestes il y a huit ans, lorsque M. Thomas Edwin Hays a reçu les premiers concurrents à sa ferme d'Oakville en Ontario. M. Hays rêvait déjà d'un concours national qui donnerait l'occasion aux membres ontariens du Club 4-H de se mesurer aux jeunes éleveurs de tous les coins du pays.



Tammy King, âgée de 16 ans et membre du Club 4-H, espérait que son protégé, «Lark», lui ferait gagner un prix au concours Scotiabank Contact Hays Classic. Ce concours agricole, que parraine notamment la BNE, a eu lieu à Toronto les 13 et 14 novembre dans le cadre de la Royal Agricultural Winter Fair et a pris cette année une envergure nationale avec la participation de plus de 250 membres du Club 4-H, originaires des dix provinces.

Le parrainage de la BNE et du magazine «Hays Farms and Contact Dairy» a permis en 1985 de tenir le concours dans le cadre de la foire agricole Royal Winter et d'en faire la première compétition importante pour les jeunes éleveurs du Canada. Le rêve de M. Hays s'est enfin réalisé l'an passé, grâce à la participation du Manitoba et de Terre-Neuve.

Donna Rowntree, âgée de 15 ans et originaire de Peel (Ontario) a été la championne 1987 dans la catégorie «Showmanship». Ce prix est décerné au jeune qui a su le mieux présenter son veau de lait.

Dans la catégorie «Conformation», c'est une concurrente âgée de 16 ans et originaire de Colombie-Britannique, Janeen Rankin, qui a remporté la palme en 1987, l'aspect physique de son veau ayant impressionné les juges.

Par son soutien au concours «Classic», la BNE donne une preuve concrète de l'intérêt qu'elle porte à l'agriculture et à la formation de jeunes leaders au Canada, et fait sienne la devise du Club 4-H: Apprendre par l'expérience,

• Selon Agriculture Canada

L'huile de canola: un ingrédient sûr, du lait en boîte pour bébés

OTTAWA - Une équipe de chercheurs d'Agriculture Canada étudie présentement les effets de l'huile de canola sur un groupe de porcelets, dans le but de prouver que ce produit est sans danger pour la santé lorsqu'il est incorporé au lait en boîte pour bébés. Pour les besoins de leur projet, les chercheurs ont arrêté leur choix sur les porcelets, à cause des ressemblances que ceux-ci présentent avec les enfants nouveau-nés, sur le plan biologique.

Agriculture Canada travaille à l'élaboration de ce projet en collaboration avec Santé et Bien-être social Canada et le Conseil national de recherches.

Deux membres de l'équipe, MM. John Kramer et Frank Sauer, espèrent que leurs expériences se solderont par une hausse des exportations canadiennes d'huile de canola.

La U.S. Food and Drug Administration (FDA) a approuvé l'huile de canola comme produit de consommation pour les adultes en 1985. Toutefois, la FDA a décrété que le produit ne pouvait être incorporé au lait en boîte pour bébés en raison de l'absence de données sur son innocuité pour les nouveau-nés.

Les porcelets sont sevrés 24 heures après leur naissance. On les nourrit alors avec un aliment d'allaitement qui contient de l'huile de canola et est préparé de façon à leur fournir tous les éléments nutritifs dont ils ont besoin.

Les chercheurs affirment que l'huile de canola a certaines qualités nutritionnelles que n'ont pas les produits du même genre.

Par exemple, elle contient moins de gras saturé que tout autre type d'huile. Elle constitue également une source équilibrée des acides gras recommandés par les spécialistes de la nutrition humaine. En fait, sa proportion d'acides gras essentiels est à peu près la même que celle du corps humain.

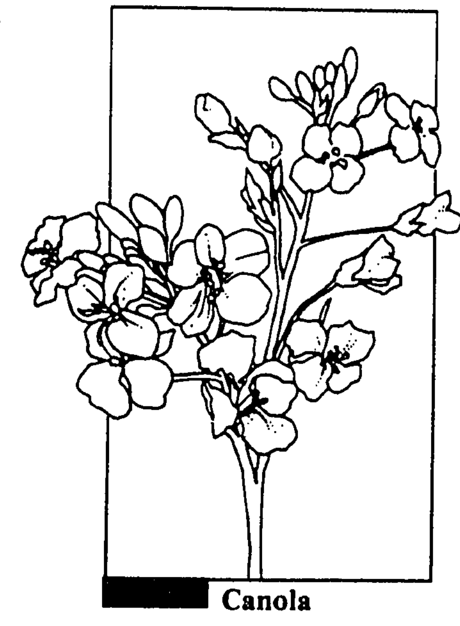
MM. Kramer et Sauer disent que la restriction imposée par la FDA aurait des retombées négligeables, étant donné que le marché du lait en boîte pour bébés est relativement peu important.

Selon M. Dale Adolphe, coordonnateur du développement des marchés au Conseil canadien du canola, la restriction de la FDA donne une image négative du produit, même si elle ne touche pas directement les exportations.

«D'après certaines industries oléagineuses concurrentes, explique M. Adolphe, le fait que l'emploi de l'huile de canola n'ait pas été autorisé dans l'alimentation des bébés montre qu'on entretient certains doutes au sujet de l'innocuité de ce produit pour les adultes.»

Ainsi, l'huile de canola n'a pas encore été approuvée, même comme produit de consommation pour les adultes, en Égypte, en Corée et dans certains pays d'Amérique latine.

Après deux années d'efforts, les chercheurs sont prêts à conclure à la réussite de leurs travaux. «Jusqu'à maintenant, souligne M. Kramer, les animaux se développent normalement et n'affichent aucune réaction négative.»


Canola

Les membres de l'équipe espèrent être en mesure de présenter les résultats de leurs recherches à la FDA au cours des six prochains mois. MM. Kramer et Sauer sont toutefois d'avis qu'il pourrait s'écouler beaucoup de temps avant que la restriction ne soit levée.

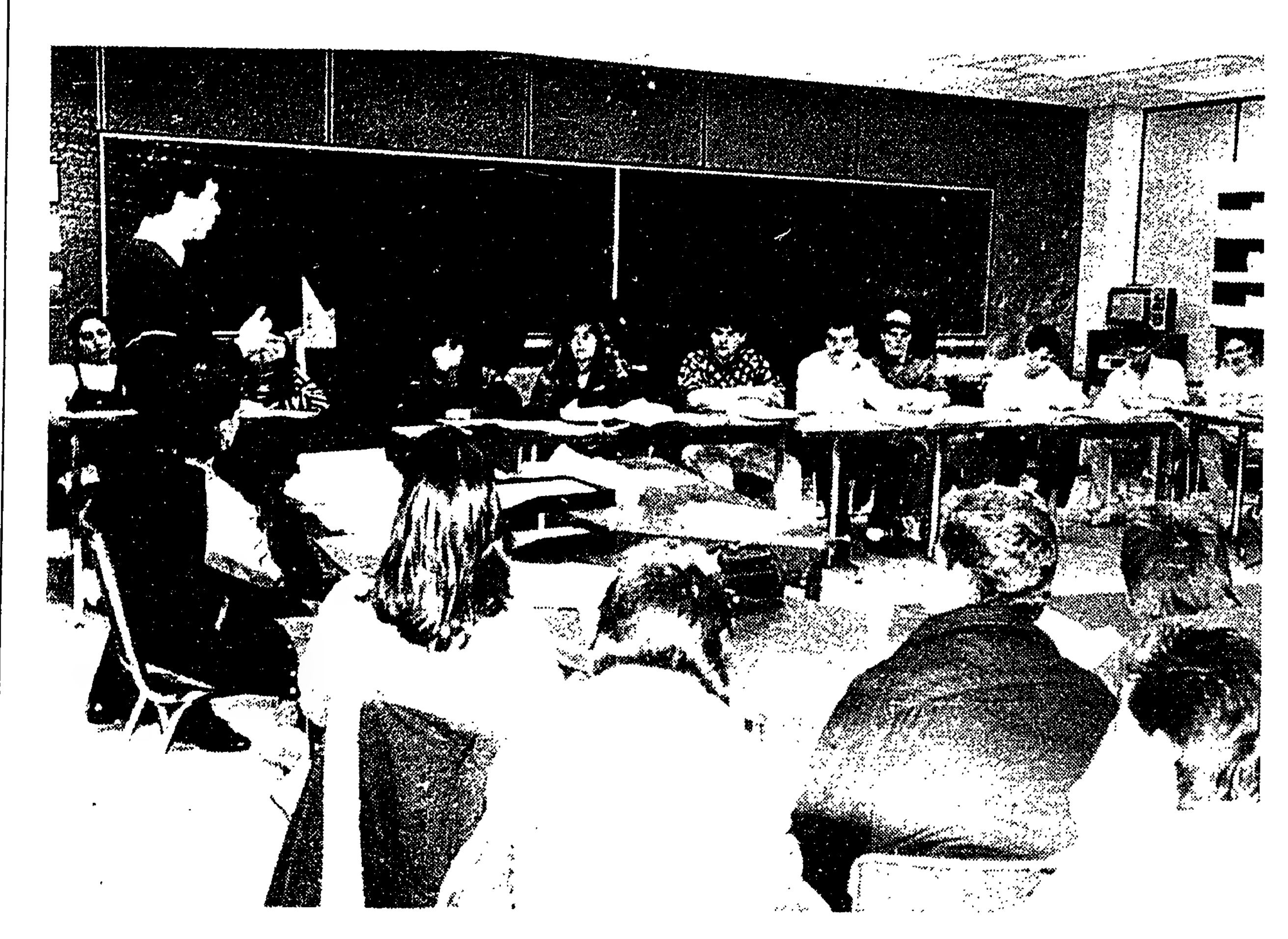
«Il ne sert à rien de faire pression sur la FDA, ajoute M. Sauer. Celle-ci ne prend aucun risque, car c'est la santé de la population américaine qui est en jeu.»

Les chercheurs affirment cependant que ça vaut la peine d'attendre, car la FDA peut exercer suffisamment d'influence pour dissiper les craintes au sujet de l'innocuité du produit.

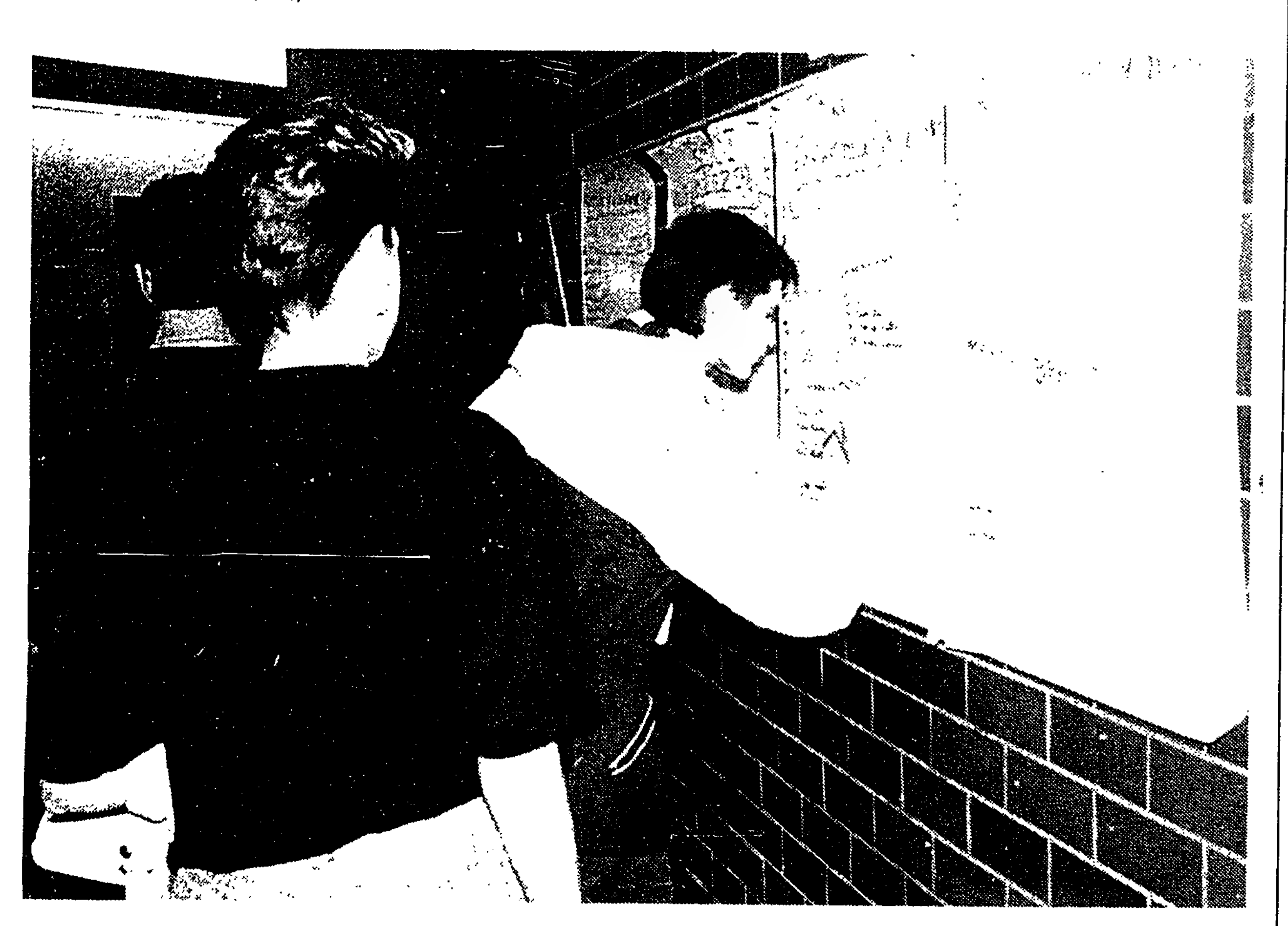
«Le fait que la documentation sur l'huile de canola renferme des renseignements inexacts n'a certes pas aidé. Par contre, la FDA est capable de rétablir les faits», ajoute M. Sauer.

«Les États-Unis représentent l'autorité scientifique dans ce dossier. Si le produit est approuvé par les Américains, il gagnera la faveur de bien d'autres pays», conclut M. Kramer.

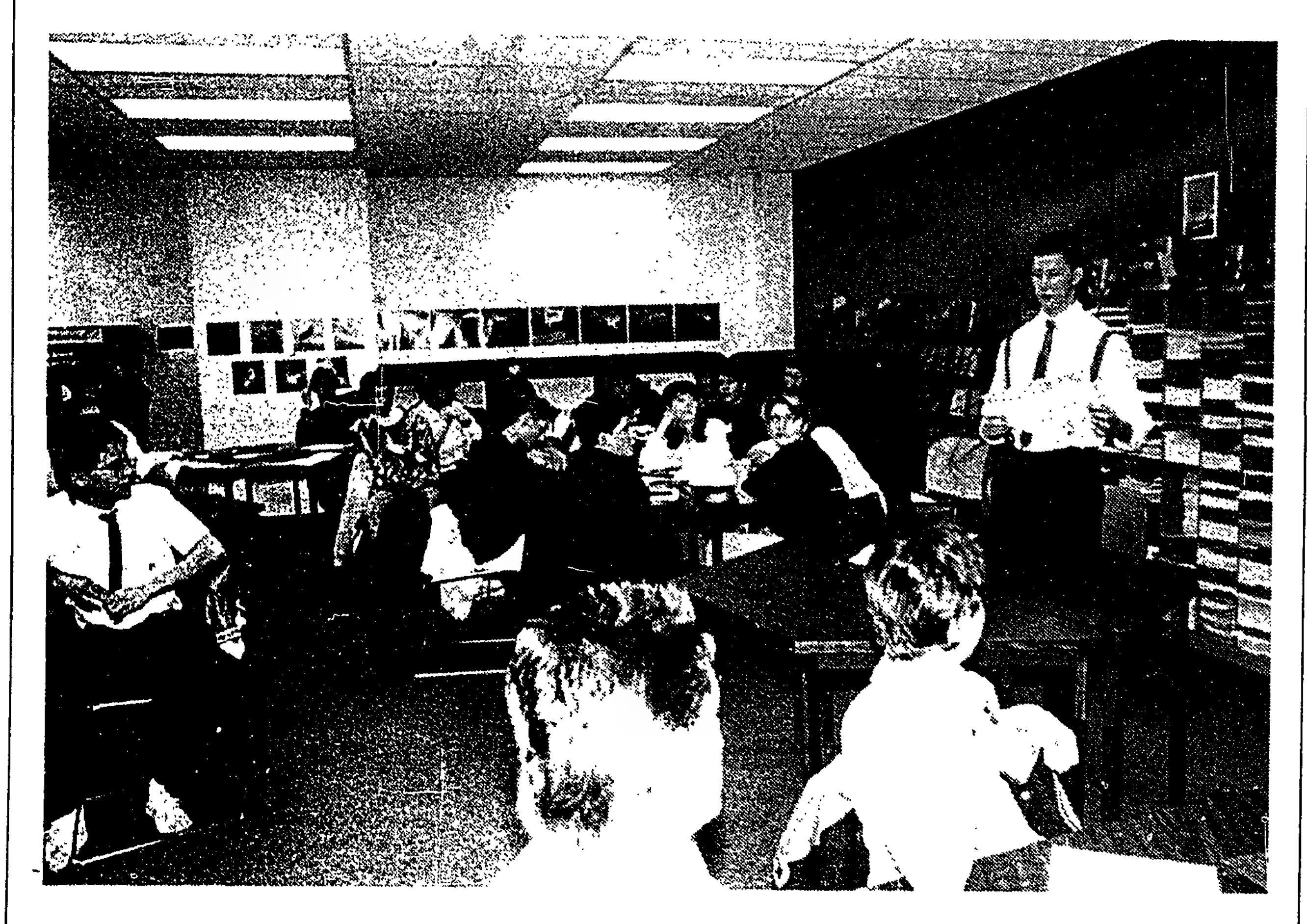
«C'espace ensemble» à Calgary



L'un des ateliers donnés par Daniel Dallaire expliquait le fonctionnement de FJA, son implication, sa raison d'être, etc. Cet atelier a été l'un des plus suivis au cours de la fin de semaine.
(Photo: Pierre Brault)



Jeudi soir et vendredi matin, les 160 jeunes participants se sont inscrits aux différents ateliers que leur offrait FJA. C'est avec beaucoup d'enthousiame qu'ils ont pris part aux délibérations et à la plénière du samedi matin.
(Photo: Pierre Brault)



L'atelier sur le Parlement jeunesse a permis à de nombreux jeunes de se familiariser avec la procédure parlementaire. Dominic Lajoie (debout) de Bonnyville, le Ministre de l'environnement pour la circonstance, a eu de la difficulté à faire passer son projet de loi sur le tabac.
(Photo: Pierre Brault)

La Radio communautaire est maintenant une réalité hors Québec

OTTAWA (APF) - Les radios communautaires francophones hors Québec deviendront de plus en plus une réalité dans le paysage médiatique canadien au cours des prochaines années.

Depuis le 18 juillet, Radio-Péninsule CKRO diffuse dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick 126 heures de programmation hebdomadaire, et fait figure de pionnier en étant la première radio communautaire francophone hors Québec en ondes.

Deux autres radios communautaires feront leur apparition dans les prochains mois. Il s'agit de Radio de l'Épinette noire de Hearst dans le Nord de l'Ontario qui doit entrer en ondes le 2 décembre, et Radio de la Huronnie de Pénétanguishene en Ontario dont la mise en ondes est prévue pour le 14 février 1989.

Certains projets ont atteint l'étape de la demande de permis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). On pense ici à la Radio Coopérative des Montagnes dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick (deuxième demande), à la Radio Clare de la Nouvelle-Écosse et à la Radio Labrador à Labrador City. Dans le cas de ces trois projets, l'audience publique devant le CRTC ne pourrait avoir lieu qu'en avril 1989. La Fédération des jeunes Canadiens français qui a conçu en 1984 le projet d'implantation des radios communautaires, négocie présentement avec l'organisme de contrôle des ondes canadiennes pour obtenir une date d'audience plus hâtive.

Il existe aussi des projets qui n'ont pas encore franchi l'étape de l'étude technique et de faisabilité, ou qui sont sur le point de franchir cette étape. On pense ici à la Radio communautaire du Manitoba, à la Radio Saint-Jean de Terre-Neuve, à la Radio du Sud-Est au Nouveau-Brunswick, et à la Radio de Toronto métropolitain qui aurait un potentiel de 300 000 auditeurs.

Enfin, plusieurs autres milieux se sont dits intéressés par la possibilité d'implanter un service local de radio. C'est le cas à Saint-Paul en Alberta et à Cap Saint-Georges à Terre-Neuve. Dans cinq ans, il devrait y avoir une vingtaine de radios locales dans les communautés francophones hors Québec.

MAINTENANT UNE RÉALITÉ

Selon le chargé de projets à la Fédération des jeunes Canadiens français, Michel Delorme, il est clair qu'on ne peut plus revenir en arrière dans ce dossier et que le processus menant à l'établissement d'un véritable réseau de radios communautaires partout au pays est définitivement enclenché depuis l'ouverture en juillet de Radio-Péninsule.

Selon lui, la preuve est maintenant faite qu'il existe un intérêt dans les communautés francophones pour ce type de radio, qui laisse une grande place à la participation populaire. Dans le cas de Radio-Péninsule par exemple, les revenus publicitaires sont déjà supérieurs à ceux anticipés lors de la planification budgétaire. Mais il ne faut pas généraliser. Radio-Péninsule compte sur un milieu francophone pure laine tricoté serré. Néanmoins, M. Delorme se dit impressionné par les résultats puisqu'il est rare pour une radio comunautaire de connaître un si bon départ dès son ouverture.

Les radios communautaires s'alimentent à trois sources de financement. Il y a tout d'abord le gouvernement fédéral, qui a approuvé l'an dernier un programme de financement des radios communautaires d'une durée de cinq ans. Le budget est de 5,6 millions répartis entre les immobilisations (3,5 millions) et les dépenses de fonctionnement (2,1 millions). La part du gouvernement fédéral pour l'implantation d'une radio communautaire peut atteindre 50 pour 100. Un minimum de 25 pour 100 doit venir de la communauté. L'autre 25 pour 100 peut provenir des gouvernements provinciaux, ou bien d'autres sources. Les gouvernements de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont déjà accepté de participer au financement de radios communautaires sur leur territoire.

En principe, les radios communautaires devraient s'autofinancer au terme des cinq années prévues par le programme de financement du fédéral. En pratique toutefois, certaines radios plus isolées et devant opérer dans un petit marché ne pourront jamais s'autofinancer estime le chargé de projets à la FJCF, Michel Delorme, à moins d'offrir une programmation très réduite. M. Delorme ajoute que le fédéral a laissé la porte ouverte pour le refinancement de son programme d'aide qui viendra à échéance en 1992. Au Québec par exemple, il a fallu 10 années de financement du gouvernement provincial, afin d'assurer la rentabilité de 22 radios communautaires explique M. Delorme.

DES ÉMISSIONS RÉSEAU

Lorsque toutes les radios communautaires projetées seront en ondes, il ne restera plus qu'à les relier entre elles en créant un réseau via satellite, qui permettra de diffuser partout au pays des émissions produites dans les régions. Mais attention! Il ne s'agirait pas de recréer de toutes pièces le Réseau de Radio-Canada, à qui on reproche souvent de ne pas faire de place pour ce qui se passe hors de Montréal. L'objectif ici serait plutôt de favoriser les contacts entre les différentes régions francophones du pays. L'étude technique et de rentabilité devrait se réaliser d'ici un an.

Cette question fera d'ailleurs l'objet de discussions lors de la rencontre nationale des radios communautaires qui aura lieu au Nouveau-Brunswick, dans la Péninsule acadienne, du 27 au 30 octobre. On profitera également de cette rencontre pour jeter les bases d'une nouvelle association des radios communautaires hors Québec, indépendante de la Fédération des jeunes Canadiens français. Bien sûr, tous les participants en profiteront pour étudier sur place le fonctionnement de Radio-Péninsule.

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

OTTAWA - L'acronyme utilisé pour identifier le **Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail**, soit le **SIMDUT**, est maintenant largement répandu. Il s'agit d'un système d'avant-garde grâce auquel le Canada se distingue puisque c'est le système d'information sur les matières dangereuses le plus perfectionné au monde.

Le **SIMDUT** est un système d'information comprenant trois éléments, soit une étiquette, une fiche signalétique et un programme de formation pour les travailleurs. À compter du 31 octobre 1988, il est en vigueur dans tout le Canada.

Dans l'ensemble du pays, les lois en matière d'hygiène et de sécurité au travail stipulent que tous les employeurs doivent protéger leurs employés au travail contre les blessures et les maladies. Les employeurs et les travailleurs doivent connaître les matières utilisées au travail, afin de déterminer et de contrôler les dangers éventuels sur les lieux de travail.

Soucieuse de veiller à ce que le **SIMDUT** soit appliqué efficacement et conformément aux mêmes normes élevées dans tout le Canada, les administrations fédérale, provinciales et territoriales ont convenu de modifier leurs lois et règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail dans leur sphère de compétence respective. De nouvelles règles précisent les exigences que les employeurs doivent respecter relativement à la mise en oeuvre du **SIMDUT**.

Les employeurs peuvent vérifier si les exigences du **SIMDUT** sont respectées dans leur entreprise en communiquant avec l'organisme gouvernemental responsable des questions d'hygiène et de sécurité. Ces organismes peuvent également renseigner les fournisseurs et les employeurs sur les obligations des fournisseurs en vertu de la Loi fédérale sur les produits dangereux.

Le **SIMDUT** a été établi à la suite d'une consultation entre les différentes administrations publiques, l'industrie, y compris celle des produits chimiques, et les syndicats. Cette consultation a constitué une expérience enrichissante en raison de la collaboration et du consensus auxquels elle a donné lieu.

En juin 1987, le Parlement a approuvé le Projet de loi C-70 modifiant la Loi sur les produits dangereux, le Code canadien du travail et d'autres lois connexes en vue de permettre la mise en oeuvre du **SIMDUT** à l'échelle nationale.

Le projet de loi a également permis l'établissement du Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses qui est chargé d'examiner les demandes visant à préserver le caractère confidentiel de renseignements commerciaux dans le cadre du **SIDMUT**.

Depuis le 31 octobre, les fabricants, les importateurs ou les fournisseurs et les usagers de matières dangereuses doivent fournir des renseignements au sujet des produits contrôlés. Ainsi les fournisseurs sont tenus de fournir des renseignements aux usagers au moyen d'un système d'étiquetage normalisé et de fiches signalétiques. Pour leur part, les employeurs doivent informer les travailleurs des risques que présente, pour la santé, la manipulation de produits contrôlés ainsi qu'offrir une formation adéquate sur les procédures à suivre dans l'utilisation de ces matières.

Le **SIMDUT** devrait avoir d'importantes répercussions sur l'hygiène et la sécurité au travail dans l'industrie des produits chimiques, en particulier si on tient compte du nombre de laboratoires où se déroule une partie importante des activités de cette industrie. Les travailleurs y sont souvent exposés à des matières qui peuvent être dangereuses. En vertu du **SIMDUT**, il existe des dispositions précises en ce qui concerne la nécessité de fournir des renseignements sur les échantillons pour laboratoire ou sur les produits provenant de fournisseurs de laboratoire.

Le **SIMDUT** ne permettra pas, à lui seul, de régler tous les problèmes d'hygiène et de sécurité au travail, mais il garantira la diffusion d'informations qui n'étaient pas disponibles auparavant. Grâce à ce système, les employeurs et les travailleurs s'acquitteront des responsabilités qui leur incombent en vertu des lois sur l'hygiène et la sécurité professionnelle.

Grâce au **SIMDUT**, ces deux groupes auront plus facilement accès aux renseignements essentiels pour déterminer les dangers et mettre au point les mesures de protection appropriées. Une utilisation judicieuse des renseignements fournis dans le cadre du **SIMDUT** permettra d'améliorer l'hygiène et la sécurité au travail. Indiquons, à titre d'exemple, que les employeurs pourraient établir des mesures améliorées de protection telles que des contrôles techniques et un équipement de protection personnelle; quant aux travailleurs, ils bénéficieront de mesures plus efficaces de prévention.

• *Sécurité ferroviaire*

Projets de CP Rail relativement aux trains sans fourgon de queue

MONTRÉAL - CP Rail pense introduire graduellement l'exploitation sans fourgon de queue dès la deuxième moitié de 1988.

Historique de la réglementation

En avril 1984, CP Rail et le Canadien National ont adressé une première demande à la CCT en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter les trains sans fourgon de queue. À ce moment-là, les deux chemins de fer faisaient de vastes essais avec l'ETIS.

Ceux-ci se sont déroulés sur 34 800 milles (56 000 km) de voies de juin 1983 à décembre 1984. De l'avis des chemins de fer, les résultats ont démontré que l'ETIS fonctionne exceptionnellement bien et qu'il est aussi sûr et plus fiable que lorsque la surveillance de la pression d'air de la conduite de frein est confiée à un membre de l'équipe de queue. En effet, l'ETIS surveille continuellement la pression de la conduite de frein tandis que l'équipe ne vérifie que périodiquement le manomètre.

En septembre 1985, la CCT exigeait, dans une décision, qu'une nouvelle série d'essais soient effectués. À cette époque, les chemins de fer avaient poursuivi les tests sur 77 000 milles (124 000 km) additionnels.

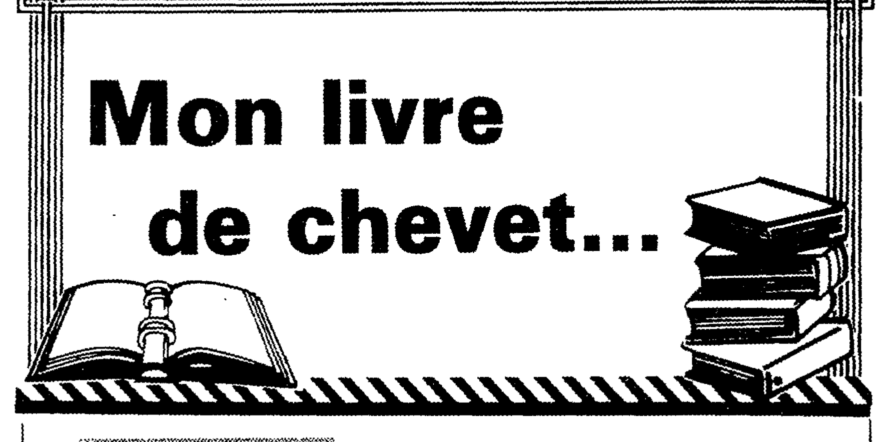
Les entreprises ferroviaires ont présenté une nouvelle demande à la CCT en octobre 1986 pour obtenir l'autorisation d'exploiter des trains sans fourgon de queue.

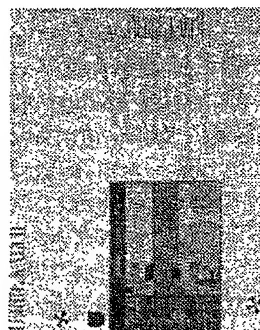
Outre les changements techniques comme ceux que mentionne la CCT dans sa décision du 14 décembre 1987, les chemins de fer ont souligné que:

- Les coûts annuels de 60 M$ du parc de fourgons de queue peuvent être utilisés à un meilleur escient, pour améliorer l'efficacité et la sécurité du système de transport ferroviaire canadien.
- Aux États-Unis, le nombre de trains qui circulent sans fourgon de queue, chaque jour, est supérieur au nombre total de trains qui circulent quotidiennement au Canada et l'expérience américaine démontre que l'exploitation des trains sans fourgon de queue est sûre. La Florida East Coast Railway fonctionne sans fourgons de queue depuis 1973 et son dossier de sécurité est remarquable. Un certain nombre d'autres chemins de fer américains exploitent jusqu'à 50 pour cent de leurs trains de ligne principale sans fourgon de queue, efficacement et en toute sécurité.

En 1982, un conseil présidentiel américain a résolu que, sous réserve de modalités précises, «on pouvait supprimer les fourgons de queue dans toutes les catégories de service sans pour autant nuire à la sécurité et à la qualité de l'exploitation».

- En 1984, après avoir participé à une étude comparant la sécurité d'exploitation des trains sans fourgon de queue et des trains avec fourgon de queue, la National Railway Labor Conference (NRLC) indiqua dans un rapport: «On ne constate aucune modification de la fréquence des accidents mettant en cause du matériel ferroviaire du fait de la présence ou de l'absence du fourgon de queue. De 1984 à 1985 (aux États-Unis), la fréquence des accidents a diminué, malgré la hausse du pourcentage de trains marchandises directs circulant sans fourgon...». Le rapport de la NRLC indique aussi: «Les taux de gravité des accidents (où les employés sont en cause) ont été généralement plus bas dans le cas des trains sans fourgon de queue que dans celui des trains avec fourgon...».





Les éditions Prise de Parole

Noëlle à Cuba

de Pierre Karch

Les éditions Prise de Parole ont le plaisir d'annoncer la parution d'un tout nouveau roman **de Pierre Karch, Noëlle à Cuba.**

Cuba, la perle des Antilles, un lieu où les rêves semblent réels et où la réalité prend des allures de songe. Une vingtaine de touristes canadiens s'y retrouvent à Noël et plongent tête baissée dans des aventures qui les conduiront un peu plus près d'eux-mêmes et un peu plus loin de leurs illusions.

Il y a Noëlle, bien sûr, qui dans une course folle tente de retenir ce qui pourrait être sa dernière chance au bonheur. Il y a Icare, jeune homme ambigu qui flirte sans cesse avec les dangers de la vie et qu'un lointain passé risque de happer au passage. Il y a François, ami des animaux et chercheur de trésors en images, puis Astrid, clairvoyante et astrologue amateur, dont la sollicitude éclairée mine tranquillement la vie de son fils Hubert. Enfin, il y a cette jeune cubaine, Mariposa, belle et douce comme un papillon ensorcelé et dont le destin se conjugue inextricablement avec celui de ces vacanciers insouciants.

Noëlle à Cuba, une histoire rocambolesque, pleine de péripéties, saupoudrée d'un humour piquant que distille la plume du seul membre de la troupe qui nous restera inconnu, un écrivain méditant à l'ombre d'un palmier.

Une écriture pimpante, alerte. Un style cinématographique. Un regard amusé sur les forces et les faiblesses de ces êtres humains que le hasard a rassemblés pour quelques jours trop vite passés. Des phrases brûlantes d'ironie, des clins d'oeil remplis de tendresse, des images au parfum tropical.

Noëlle à Cuba, une aventure distrayante, souvent émouvante, pleine de la chaleur des îles. Un récit à savourer comme un bain de soleil. Un éclat de rire, un sourire aux coins des lèvres, des angoisses au coeur. **Noëlle à Cuba** nous entraîne sous toutes les latitudes émotives d'une histoire bien racontée.

L'auteur

Né à Saint-Jérôme au Québec, Pierre Karch publie des nouvelles, des textes poétiques et des critiques littéraires depuis plus de 15 ans. Auteur du roman **Baptême**, déjà paru en 1982 aux éditions Prise de Parole, Pierre Karch est professeur au Collège Glendon de l'Université York à Toronto. Touriste émérite, ses nombreux voyages forment la toile de fond sur laquelle son imagination débordante tisse des récits bien campés.

prix: 17,95 $
392 pages
ISBN 0-920814-99-9



• *La Fondation franco-ontarienne*

Les Franco-Ontariens prennent en main leur développement

OTTAWA (APF) - Les Franco-ontariens ont trouvé une façon de ne plus dépendre exclusivement du financement du secrétariat d'État pour leurs projets de développement. Ils ont tout simplement créé leur propre fondation.

Depuis la première campagne de levée de fonds au printemps 1986, la Fondation franco-ontarienne a recueilli 780 000 $ en dons. À cette somme s'ajoute les quelque 180 000 $ que des individus ou des sociétés se sont engagés à donner sur une période variant de 1 à 10 ans. On est encore loin de l'objectif fixé à 2 millions, mais cela n'a pas empêché la Fondation présidée par le père Roger Guindon, ex-recteur de l'université de Ottawa, d'accorder 22 subventions en mars dernier.

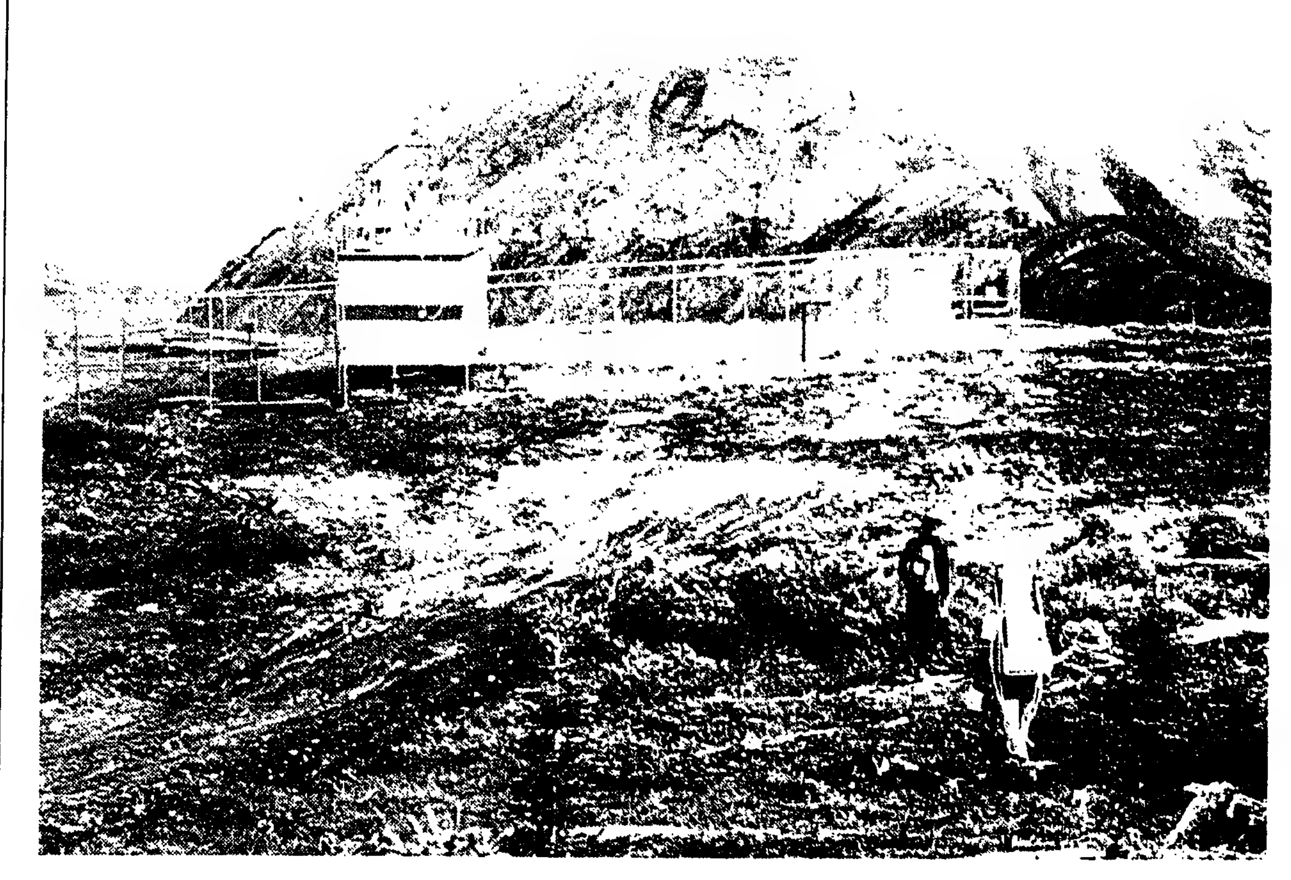
C'est à l'automne 1985 que l'idée de créer une fondation a germé dans la tête des dirigeants de l'Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.). À cette époque, l'objectif était de diversifier les revenus de cette association vouée à la défense des intérêts des Franco-Ontariens, en faisant appel à la générosité de la collectivité francophone.

On réalisa rapidement que les besoins en financement pour toutes sortes de projets étaient nombreux en province, d'où cette idée d'en subventionner un certain nombre en utilisant les revenus générés par un fonds perpétuel.

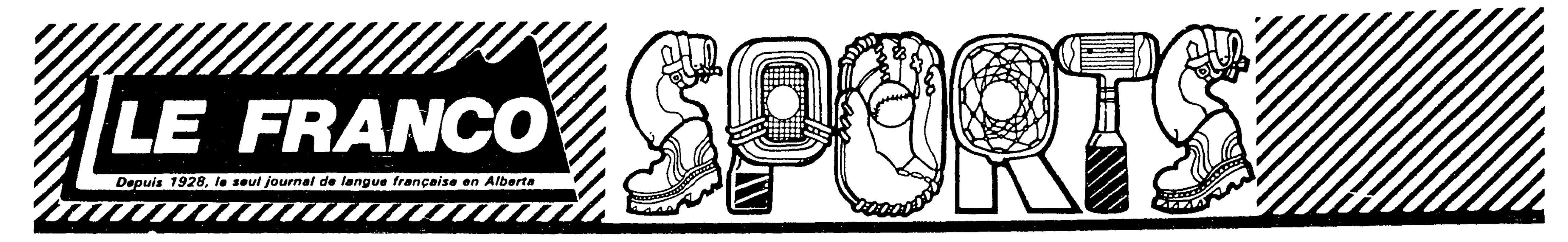
La première tranche de subventions accordée en mars dernier s'élevait à environ 30 000 $. Une deuxième tranche a été versée lors du 3e gala annuel de la Fondation franco-ontarienne qui avait lieu le 27 octobre au Centre des congrès d'Ottawa. On attendait 400 personnes de la région d'Ottawa à ce gala à 75 $ du couvert, qui permettra de grossir le fonds perpétuel.

Les projets subventionnés couvrent les domaines de la recherche, de l'éducation, de la culture, et prennent parfois la forme de bourses d'études. Tous les projets doivent favoriser l'avancement de l'éducation des Franco-ontariens, promouvoir l'usage du français de même que l'épanouissement et la diffusion de la culture française en Ontario, ou susciter le développement communautaire.

Programme de recherche sur les dépôt acides

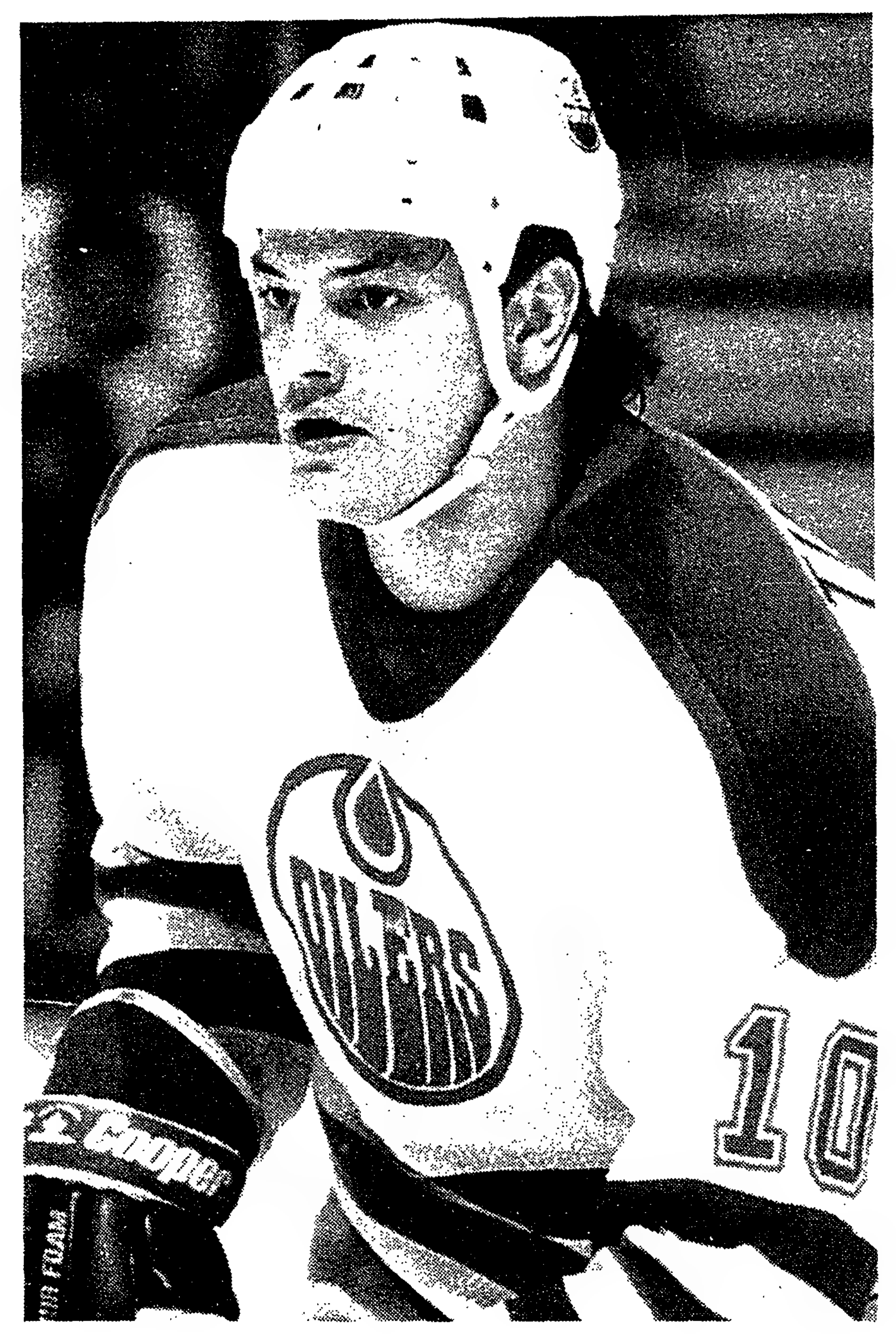


Fortress Mountain est un des trois endroits choisis pour l'application du Programme de recherche sur les dépôts acides. Une équipe internationale de chercheurs sur la pollution de l'air a déclaré que les données recueillies à Fortress Mountain serviront de base pour l'Amérique du Nord.



• Les Oilers sur la route

Tikkanen et Kurri prennent la commande et les Oilers remportent quatre victoires en cinq parties



Esa Tikkanen

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Si les amateurs de hockey se posaient des questions à propos de Jari Kurri suite au départ du no 99, ils ont maintenant la réponse et elle semble très claire. Kurri peut compter des buts sans l'aide de Wayne et peut fabriquer des jeux menant ses coéquipiers à compter eux aussi. Lors de ce voyage qui les a mené à Détroit, Pittsburgh, New Jersey, Toronto et Buffalo, les deux Finlandais, Kurri et Tikkanen, ont presque fait oublier que le capitaine Mark Messier purgeait une suspension de six parties. Ils ont permis aux Oilers de revenir à la maison avec quatre victoires en cinq parties. Seuls, les hommes de Jacques Demers à Détroit ont soutiré une victoire de 5 à 2 aux Oilers.

Samedi soir à Toronto, Esa Tikkanen a enregistré deux buts en infériorité numérique en douze secondes, établissant ainsi une nouvelle marque de la ligue. Il mène d'ailleurs dans le domaine des buts en infériorité numérique avec 12, depuis le début de la saison.

Après la partie contre les Sabres, dimanche soir, Jari Kurri partageait le huitième rang des compteurs avec Robitaille des Kings et Gilmour des Flames, ayant une fiche de 10 buts et 15 mentions d'assistance.

Soulignons que Jimmy Carson qui fait partie de rumeurs d'échange entre les Oilers et les Red Wings, pour Bob Probert, a trouvé le fond du filet contre les Sabres, c'était son 2e but en trois parties et son 8e but de la saison. Le moulin aux rumeurs ne cesse de fonctionner, mais il semble peu probable que Glen Sather fasse l'acquisition d'un trouble fête comme Probert parce que le prix est trop élevé.

Reed Larson qui faisait partie de l'alignement à Buffalo, Keith Acton et Steve Smith ont aussi compté pour les «huileux».

Que pensez-vous de l'échange du gardien de but Tom Barrasso des Sabres de Buffalo aux Pinguins de Pittsburgh? Les Pinguins viennent-ils de faire un autre pas vers une place dans les séries de fin de saison? Mario Lemieux et Toni Esposito ne semblent pas sur la même longueur d'onde en ce qui concerne les termes du renouvellement de contrat de la vedette des Pinguins. Esposito a jusqu'en 1990 pour en arriver à une entente avec Lemieux, mais ce dernier ne veut pas jouer au chat et à la souris avec Espo durant toute la saison et a mis un terme aux négociations jusqu'à la fin de la présente campagne. Un contrat se négocie peut-être mieux sur un terrain de golf? Qu'en pense Espo?

• Ben Johnson aurait pu participer à ces Jeux

Les Jeux de la Francophonie ne seront pas réservés aux athlètes francophones, encore moins aux athlètes francophones hors Québec

OTTAWA (APF) - On ne verra pas beaucoup d'athlètes francophones hors Québec lors des tout premiers Jeux de la Francophonie qui se tiendront du 8 au 22 juillet 1989 au Maroc. En vérité, on risque fort de ne voir aucun athlète francophone en provenance des provinces canadiennes, autres que celles du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Issus de la volonté politique des pays et gouvernements ayant en commun l'usage du français réunis à Québec en 1987 lors du 2e Sommet de la Francophonie, les Jeux de la Francophonie reflètent la réalité socio-politique des pays membres. Il y a en effet une distinction importante à faire entre des pays qui ont en commun l'usage du français, et qui ont forcément une ou plusieurs autres langues nationales, et des pays véritablement francophones comme la France. Dans le cas du Maroc, par exemple, pays hôte de ces premiers Jeux, la première langue parlée est... l'arabe!

Puisque les Jeux de la Francophonie seront des Jeux compétitifs au même titre que les Jeux olympiques, il est d'ores et déjà entendu que les pays ne se priveront pas pour y déléguer leurs athlètes de pointe dans les quatre disciplines retenues soit: l'athlétisme, le basketball chez les femmes, le soccer chez les hommes et le judo chez les hommes et les femmes. On peut donc s'attendre à ce que l'excellent coureur de fond marocain Said Aouita soit sur la ligne de départ, même s'il ne parle pas un traître mot de français.

Lors du Sommet de Québec, les pays ayant en commun l'usage du français ont convenu que des gouvernements à l'intérieur des pays pourraient parti-

(suite à la page 17...)

Ben Johnson

(...suite de la page 16)

ciper à ces Jeux à titre indépendant, pourvu qu'il y ait entente avec le gouvernement central et le Comité international des Jeux de la Francophonie. Au pays, seuls le Québec et le Nouveau-Brunswick, à titre de membres à part entière du Sommet de la Francophonie, auront le pouvoir de déléguer leurs propres athlètes. L'Ontario, qui n'est pas un membre du Sommet et qui de toute façon n'est pas légalement une province bilingue devra, comme la plupart des autres provinces canadiennes, faire partie de la délégation canadienne.

Et comment seront sélectionnés les athlètes de cette délégation? Selon Walter Lyons, responsable du secrétariat canadien des Jeux de la Francophonie, ce sont les fédérations sportives qui auront à sélectionner les athlètes selon des critères sportifs, et non pas des critères linguistiques. Vous avez deviné. Si Ben Johnson n'avait pas été suspendu pour avoir pris des stéroïdes anabolisants, il aurait très certainement participé aux premiers Jeux de la Francophonie au Maroc!

Les athlètes francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas assez «performants» selon les standards des fédérations sportives canadiennes, pourront toujours espérer représenter leur province respective. Les négociations sont présentement en cours entre les trois gouvernements, et la participation du Québec et du Nouveau-Brunswick reste encore à être confirmée. Et pour les autres athlètes francophones? Eh bien, ils devront regarder les Jeux à la télévision.

La grande innovation de ces Jeux pas comme les autres, c'est qu'il existe aussi un volet culturel compétitif. Des «athlètes» de différents pays se mesureront en peinture, en sculpture, en vidéo, en métiers d'art et en chorégraphie. Comment seront-ils sélectionnés? On n'en sait encore trop rien pour le moment, explique le responsable du secrétariat canadien des Jeux de la Francophonie à Ottawa. Selon Walter Lyons, il se pourrait que la sélection se fasse dans le cadre de compétitions culturelles préolympiques, mais encore là, il n'est pas dit que les francophones hors Québec seront équitablement représentés. Le seul critère connu à ce jour, c'est que l'oeuvre de l'artiste devra refléter le dynamisme de la francophonie. M. Lyons reconnaît toutefois qu'il serait aberrant que les artistes sélectionnés ne soient que des Québécois.

Athlètes francophones, anglophones, ou arabes une chose est acquise, c'est que la langue française sera prédominante sur les sites des compétitions et durant toute la durée de ces Jeux, assure le cosecrétaire exécutif au Comité international des Jeux de la Francophonie, M. André Tétreault. La question qui se pose maintenant, c'est de savoir si une ou plusieurs autres langues seront employées, et lesquelles.

Un grand total de 43 pays pourront participer aux tout premiers Jeux de la Francophonie en 1989. À ce jour, 16 pays ont officiellement annoncés leur intention d'y participer. Selon André Tétreault, on espère atteindre les 30 ou 35 pays participants d'ici la date limite d'inscription fixée au 20 novembre prochain.

AVIS
ayant trait aux
Indemnisations fiscales des localités isolées et du Nord

Un groupe de travail fédéral examinera les critères de qualification des communautés isolées et du Nord aux fins de déductions fiscales de logement et de voyage.

Le groupe de travail tiendra des rencontres publiques pour ceux que la question intéresse à:

Peace River — **le mercredi 7 décembre**
Grande Prairie — **le jeudi 8 décembre**

Les intéressés et les groupes représentatifs désireux de faire une présentation sont priés d'entrer en contact avec le Groupe de travail en précisant le lieu de rencontre de leur choix. Pour ce faire, veuillez téléphoner (sans frais) aux renseignements généraux du bureau de district de Revenu Canada Impôt de votre région, inscrit dans votre annuaire téléphonique, en y laissant votre nom et numéro de téléphone.

Les audiences auront lieu à la Salle Athabasca de Peace River et à la Salle du conseil de Grande Prairie.

Les soumissions écrites peuvent de plus être envoyées au:

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

200, rue Kent, 8e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
(613) 996-9406

Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés ci-dessous, adressées à **Transports Canada, Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11e étage, zone 4, Place Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Téléphone 495-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4645

PROJET: AMÉLIORATION DU TRANSFERT DU DISPOSITIF D'URGENCE, AÉROPORT INTERNATIONAL EDMONTON, ALBERTA.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: Le travail consiste à installer le nouveau dispositif de transfert et amélioration des facilités actuelles et de l'équipement au Centre des opérations de la région.

DATE LIMITE: le 5 décembre 1988 **Dépôt:** 50 $

INFORMATIONS TECHNIQUES:
1. Jim Anderson, ingénieur du projet
téléphone: (403) 495-3922
2. Colt Engineering Corp., Edmonton
(attention: Graham Wood)
téléphone: (403) 468-2474

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:
D. Camire, gérant du contrat,
téléphone 495-6114.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la Colombie-Britannique, succursale de Vancouver, et de l'Association de la construction de Calgary.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

AVIS DE VENTE

Des offres dans des **enveloppes scellées** et clairement marquées **Offre scellée no. 4150-88-17(s)** seront acceptées jusqu'à midi, le 9 décembre 1988 par M. D. A. Spriggs, Directeur régional des achats et matériaux, Chemins de fer Canadien National, 26e étage, Édifice du CN, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, pour l'achat et le déplacement des items suivants de la propriété du chemin de fer:

Environ 160 (cent soixante) items d'équipement de travail et de pièces usagées/surplus (ex.: compresseurs à air; génératrices électriques Onan, Deutz et Lister; machines à souder; grues toute utilité et de traverses (tie); tracteurs à chenilles; niveleuses, moteurs de toutes sortes; tournevis pour crampons; compacteurs; pompes; motoneiges; etc.)

Endroit: **Équipement de travail du CN**
Parc Industriel Acheson
1/2 mille au Nord sur la route 60 (passage supérieur Devon) sortie Ouest de la route 16.

Les items ne peuvent être examinés que durant **DEUX (2) JOURS SEULEMENT.**

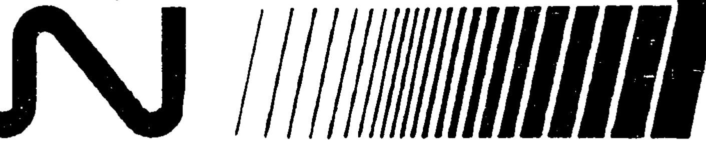
DATES: 29 et 30 novembre 1988
HEURES: 9 h à 15 h

Pour de plus amples détails, contacter: M. G. Slanzi, téléphone 962-6310

Les formulaires de soumission seront disponibles sur les lieux. Les soumissionnaires doivent utiliser les formulaires fournis par le chemin de fer et doivent clairement identifier les items sur lesquels ils veulent soumissionner. **PAS DE SOUMISSION EN BLOC.**

Les termes de la vente seront «tel que vu, où ils sont.». Les soumissionnaires choisis devront effectuer le plein paiement immédiatement sur réception de l'avis d'acceptation de l'offre. Tout l'équipement devra être enlevé dans les CINQ (5) jours suivant la conclusion de la vente.
Il n'y a aucun dépôt requis. L'offre la plus haute, ni la plus basse ne seront nécessairement acceptées. Le nom et l'adresse postale et le numéro de téléphone du soumissionnaire doivent être clairement imprimés sur l'offre soumise.

D. A. Spriggs
Directeur régional
Achats et matériaux



Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés ci-dessous, adressées à **Transports Canada, Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11e étage, zone 4, Place Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Téléphone 495-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4644

PROJET: AMÉLIORATION DU SYSTÈME HVAC - CIS, ÉDIFICE DU TERMINUS AÉRIEN, REGROUPEMENT DES COMMUNICATIONS, AÉROPORT INTERNATIONALE EDMONTON, ALBERTA.

DATE LIMITE: le 5 décembre 1988 **Dépôt:** 25 $

INFORMATIONS TECHNIQUES:
Samir Assaad, ingénieur du projet
téléphone: (403) 495-6020

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:
R. Kotch, gérant du contrat,
téléphone 495-3932.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton et de l'Association conjointe de la construction de la Colombie-Britannique, succursale de Vancouver.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

• *Du 14 au 20 novembre*

La sensibilisation: la clé de la Semaine de l'immigration

EDMONTON - Devenir citoyen canadien est une occasion dont bon nombre d'immigrants se souviennent tout aussi bien que du moment où ils ont mis pied au Canada. On prévoit lancer une semaine spéciale pour souligner la contribution que les immigrants ont apportée à l'Alberta en remettant à plus de 30 d'entre eux leur certificat de citoyenneté lors d'une cérémonie à Edmonton. Le 14 novembre a marqué le début de la Semaine de l'immigration.

«Les activités de la semaine ont pour but de mieux faire comprendre l'importance des immigrants, des points de vue historique, actuel et futur, a déclaré Ingrid Wilson, de la direction de l'Alberta et des T.N.-O. d'Emploi et Immigration Canada (EIC). La majorité des Canadiens descendent directement d'immigrants.»

La Semaine de l'immigration qui constitue la première campagne du genre destinée à sensibiliser le public, est dirigée par un comité présidé par Mme Wilson et composé de représentants de plusieurs ministères fédéraux et provinciaux ainsi que d'un représentant des organismes de services aux immigrants. Des comités semblables sont en train d'organiser des manifestations à Calgary, Edmonton, Grande Prairie, Lethbridge et Red Deer. Les membres du personnel du Centre d'immigration du Canada sont prêts à adresser la parole à des groupes dans ces villes.

«Nous sommes très encouragés par la réponse des diverses collectivités qui mettent sur pied leurs propres manifestations. Les comités directeurs locaux appuient pleinement ce concept et sont prêts à parler des avantages que représente l'immigration», a déclaré Mme Wilson.

La Semaine de l'immigration qui se tient en Alberta du 14 au 20 novembre, a pour but de renseigner le public sur plusieurs sujets importants. Les immigrants ont traditionnellement participé à la croissance économique du Canada. Les nouveaux arrivants continuent de jouer un rôle important au niveau de leur contribution financière: ils stimulent la consommation des biens et des services, créent des emplois ou lancent leurs propres entreprises. Entre 1983 et 1985, chaque famille d'immigrants a apporté avec elle 16 000 $ en moyenne.

«Les immigrants sont probablement nos meilleurs consommateurs vu qu'ils établissent de nouveaux ménages et qu'ils occupent des professions critiques sur le marché du travail, a ajouté Mme Wilson. Ils lancent souvent leurs propres entreprises et créent en outre des emplois pour les autres.»

Au cours de la Semaine de l'immigration, on traite entre autres des deux questions suivantes: le besoin qui existe pour un plus grand nombre de personnes de contribuer au développement économique et social du Canada, et les conséquences de l'agrandissement de ce rôle à l'avenir. Selon Santé et Bien-être social Canada, on prévoit que, au tournant du siècle, la population canadienne commencera à baisser si le taux de natalité actuel se maintient.

Étant donné que mieux faire connaître la culture des immigrants constitue une partie importante de la Semaine de l'immigration, les organismes professionnels et les écoles de l'Alberta s'intéresseront aux divers problèmes auxquels ont à faire face les gens qui viennent d'autres pays. On a demandé aux groupes de professionnels (docteurs, dentistes, ingénieurs) et aux syndicats de mettre leurs membres au courant de l'objectif de cette semaine.

En 1987, près de 12 000 immigrants, dont la moitié appartenait à la catégorie de la famille, sont venus s'établir en Alberta. Étant doné que 25 p. 100 de ces nouveaux arrivants étaient des enfants d'âge scolaire, une partie du programme de promotion s'adressera aux enseignants des écoles privées et des écoles publiques.

Selon Haider Dhanani, président du Comité consultatif des immigrants et des établissements de l'Alberta, «nous essayons de mieux sensibiliser le public en nous adressant à des gens qui n'obtiennent généralement pas de renseignements au sujet du programme».

«Nous voulons que les immigrants sachent que nous essayons de mieux faire comprendre aux Albertains comment les nouveaux arrivants renforcent notre société, quels sont les obstacles auxquels ils font face et quelles différences linguistiques et culturelles ils représentent, a-t-il ajouté. Nous espérons que cette sensibilisation s'accompagnera d'une meilleure compréhension de la part des Canadiens à l'endroit des immigrants».

Une partie du programme de promotion s'adresse aux immigrants eux-mêmes. Vu qu'EIC a récemment élargi la définition de «catégorie familiale» qui comprend maintenant les enfants non mariés de plus de 21 ans, le personnel de l'immigration traitera de ce sujet dans les allocutions qu'il fera devant divers groupes communautaires.

«Nous nous préoccupons de la sensibilisation à long terme du public en Alberta, de dire Mme Wilson. Et nous espérons que la Semaine de l'immigration de cette année deviendra le point de départ d'une manifestation annuelle, non seulement en Alberta mais dans tout le Canada.»

Carrières et professions

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN
invite les candidatures pour le poste de

Agent(e) de développement communautaire

L'A.C.F.C. est un organisme voué à la défense et à la promotion des intérêts de la population francophone de la Saskatchewan. Une part importante de ses activités consiste à offrir aux communautés, autant rurales qu'urbaines, une aide dans la réalisation de projets de développement communautaire.

L'agent(e) de développement agit comme conseiller(ère) auprès des groupes locaux. Travaillant à l'intérieur d'une équipe, il (elle) suscitera à partir de ses analyses, des actions, projets et stratégies répondant aux besoins de la communauté qu'il (elle) dessert.

Les candidat(e)s devront posséder les qualifications suivantes:
- expérience en action communautaire
- connaissance du milieu minoritaire francophone
- capacité d'analyse d'un milieu
- capacité d'agir comme personne-ressource

SALAIRE: 21 900 $ - 27 900 $

LIEU DE TRAVAIL: Ponteix (Saskatchewan)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant **le 25 novembre** à:



L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan
À l'attention de M. Denis Racine
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5
Tél.: (306) 569-1912



est à la recherche d'un(e)

Moniteur(trice) de prématernelle

pour travailler à temps partiel en immersion française et français langue minoritaire pour la prématernelle «Pomme d'Api»

Qualifications:
- Diplôme préscolaire (E.C.D. ou équivalent) ou expérience en milieu préscolaire de préférence.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais (oral et écrit)

Salaire:
- Selon les qualifications

Début du travail:
- Janvier 1989

Date limite pour recevoir les curriculum vitae:
- 30 novembre 1988

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Roland Péru
Président
ACFA régionale de Fort McMurray
L103-B, 9707, avenue Franklin
Fort McMurray, Alberta
T9H 2K1
(403) 791-7700

OUVRIER ÉLECTRICIEN

Nous recherchons une personne d'initiative pour notre usine de traitement du gaz de pétrole liquéfié d'Empress. À ce poste, elle aura à faire l'entretien électrique quotidien et les réparations d'indicateurs de débit, d'analyseurs automatiques en continu et de moteurs et de commandes de 4160V/480V, ainsi qu'à participer à l'élaboration des stratégies de contrôle des procédés.

Pour vous qualifier, vous devez être titulaire d'une carte valide d'ouvrier électricien de première classe de l'Alberta et d'une carte interprovinciale. Le(la) candidat(e) idéal(e) possèdera également un certificat d'ouvrier mécanicien en instrumentation de l'Alberta en cours de validité.

Première société pétrolière à capitaux canadiens du pays, Petro-Canada a développé ses activités aussi bien en amont, dans l'exploration et la production, qu'en aval, dans le raffinage et la distribution; cette diversité ouvre de très intéressantes possibilités de carrière à son personnel. Elle offre en outre des conditions de travail stimulantes ainsi que des salaires et avantages sociaux concurrentiels.

Petro-Canada s'efforce d'offrir un milieu de travail donnant à tous les Canadiens des chances égales d'embauche et d'avancement et respectant le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada.

Si l'idée de joindre les rangs d'une société d'avant-garde oeuvrant dans une perspective canadienne unique vous intéresse, nous vous invitons à communiquer avec Gary Barnes, superviseur du contrôle, au (403) 838-3744, pour en parler plus avant. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Lloyd W. Hamel
Superviseur principal d'usine
Usine à gaz d'Empress
C.P. 134
Burstall (Saskatchewan)
S0N 0H0



• *Des milliards pour l'Atlantique*

Les Libéraux rassemblent leurs promesses dans une «Charte de l'Atlantique»

OTTAWA (APF) - Les parents pauvres de la Confédération canadienne se font courtiser par les libéraux fédéraux.

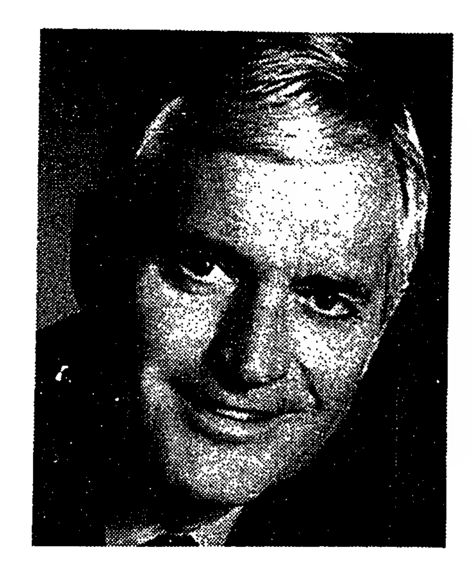
Le chef libéral John Turner a dévoilé à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, la Charte libérale pour les provinces de l'Atlantique. Présentée comme «un plan global de développement régional», cette Charte ramasse d'un coup l'ensemble des promesses des libéraux pour les provinces de l'Atlantique, dans le cadre de la présente campagne électorale.

Les libéraux fédéraux sont prêts à ajouter 1,5 milliard pour le développement économique et régional, tout en gardant intacte l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA) mise sur pied par le gouvernement conservateur lors de son premier mandat, et qui bénéficie déjà d'un budget de 1 milliard pour les quatre provinces de l'Est, sur une période de cinq ans.

Ils promettent de concentrer leurs efforts de développement dans les régions où le taux de chômage est le plus élevé, d'accroître dans la région atlantique les achats fédéraux de biens et services, et de favoriser la décentralisation vers ces provinces de 20 000 emplois des secteurs public et privé au cours des cinq prochaines années.

Dans le domaine des pêches, les libéraux promettent un programme national d'aménagement portuaire pour les petites embarcations d'une valeur de 1 milliard sur cinq ans.

Dans le domaine du transport, les libéraux sont prêts à financer une part importante pour l'amélioration de l'autoroute transcanadienne. Le programme est évalué à 3 milliards sur une période de dix à 15 ans. Voilà une nouvelle qui ne peut que réjouir le Premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick qui fait de la réfection de l'autoroute transcanadienne, une des clés du développement économique de sa province.


John Turner

À ces promesses s'ajoutent le doublement des crédits fédéraux affectés au développement forestier dans le cadre d'une stratégie de reboisement à long terme, un programme de stabilisation des revenus des pêcheurs, la volonté de stimuler le développement du charbon (très abondant dans les Maritimes) comme nouvelle source énergétique, et ainsi de suite.

Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Edouard qui ont basculé récemment dans le camp libéral, sont deux provinces où les libéraux fédéraux sont susceptibles de faire des gains par rapport à l'élection de 1984.

Première rencontre des orthopédagogues

Bonjour chères lectrices, chers lecteurs!

L'école Maurice Lavallée a accueilli de diverses régions des orthopédagogues francophones, le vendredi 21 octobre. Ces orthopédagogues se sont rencontrées, afin d'échanger leurs idées et former un groupe de soutien. Ce fut un succès et toutes en sont ressorties bien encouragées de répondre aux exigences de leurs tâches.

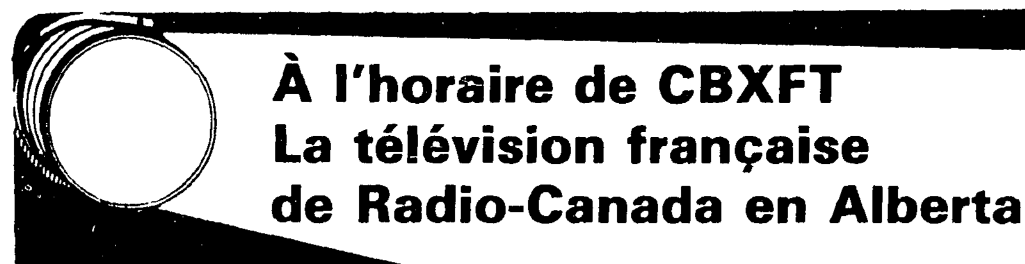
Etaient présents:

Linda Arsenault	École régionale Jean-Côté
Lise Roy Nicolet	École régionale Jean-Côté
Denise D'Auteuil	École régionale Jean-Côté
Denise Leblanc	École régionale Jean-Côté
Micheline Gaudet	École Victor Brodeur, Victoria
Françoise Roux	École Victor Brodeur, Victoria
Paule Pépin	École Ste-Anne, Calgary
Laura Collins	École Maurice Lavallée
Yvonne Cruickshank	École Maurice Lavallée
Colette Tardif	École Maurice Lavallée
Danielle Fortier	École Maurice Lavallée

Carrières et professions







À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Samedi 19 novembre

11h00 **Ciné-famille: La bande à Ovide** (2e de 3)
13h00 **Univers des sports**
14h30 **Grand Air**
15h00 **Les héros du samedi**
16h00 **Le Téléjournal**
16h02 **Impact**
17h00 **La course des Amériques**
18h00 **Soirée du hockey:** Chicago à Montréal
20h30 **L'autoroute électronique** (reprise du jeudi 18 h 30)
21h00 **Samedi de rire.** Inv.: Michel Barrette
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h30 **Télé-Sélection: La piscine.** Drame policier avec Romy Schneider et Alain Delon.

Dimanche 20 novembre

11h00 **Rencontres**
11h30 **Football Canadien:** Finale de l'Est
14h00 **Film au téléciné**
14h30 **La grande visite**
15h00 **Aujourd'hui dimanche**
16h00 **La semaine verte**
17h00 **Second Regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Ce Soir: cette semaine**
18h30 **Carmina Burana**
19h00 **L'heure Disney**
20h00 **Les Beaux Dimanches: Gala Metro Star** Inv.: Patrick Norman, Céline Dion et Michel Barrette.
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h40 **Ciné-club: Lola Montes.** Une courtisane au passé prestigieux, maintenant déchue est exhibée dans un cirque où elle se raconte en tableaux.

Lundi 21 novembre

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Chronique de France**
19h00 **Des Dames de coeur.** Lorraine et Paul se marient. Ginette apprend à sa mère qu'elle est enceinte.
20h00 **Décision 88.** La soirée des élections fédérales animée par Bernard Derôme et Daniel Lessard.

Mardi 22 novembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir magazine**
19h00 **Star d'un soir.** Inv.: Monique Mercure et Guy Latraverse.
20h00 **L'héritage.** Miville et Nathalie essaient de s'expliquer le drame de la veille.
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: On a tué Kennedy.** Ce film relate les événements des jours tragiques entourant la mort de John F. Kennedy.

Mercredi 23 novembre

17h00 **L'heure Disney. L'indestructible** (dern. de 2)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Génies en herbe.** Archbishop Macdonald d'Edmonton vs Western Canada de Calgary.
19h00 **Laser 33-45**
20h00 **Jeunes loups des années folles.** (dern. de 12) Paula fait un triomphe à Broadway et connaît enfin le bonheur.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Les nanas.** Caricature de différents types de femmes, partagées entre le féminisme et le romantisme.

Jeudi 24 novembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À première vue.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **L'autoroute électronique**
19h00 **Bonjour Docteur.** Julie est-elle en danger de mort.
19h30 **Comment ça va?**
20h00 **La fin des jeux.** (2e de 3) Simon vit chez son père qui ne veut rien changer à sa vie de célibataire.
21h00 **Lance et compte.** (3e de 13) Pierre, séparé de Lucie, traverse la pire période de sa vie.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: À l'Est d'Eden.** Drame psychologique. Deux frères jumeaux vivent avec leur père sur une ferme de la Californie.

Vendredi 25 novembre

17h00 **Du tac au tac**
17h30 **À plein temps**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo-club**
19h00 **Le temps d'une paix.** Lionel fait brûler des lampions pour le retour de Valérien.
19h30 **La cour en direct**
20h00 **Barbara Hutton: La pauvre petite fille riche** (2e de 6) Le prince Alexis et Barbara se marient.
21h00 **Lance et compte.** (4e de 13) On veut forcer Marc Gagnon à prendre sa retraite.
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le point**
22h50 **À première vue.** (reprise de jeudi 17 h 30)
23h20 **Cinéma: Sanglantes confessions.** Drame psychologique avec Robert De Niro. Des liens étranges lient deux frères, l'un détective endurci, l'autre, homme d'Église.



Xavier (Gilles Pelletier) vit ses dernières heures dans l'épisode de:

L'HÉRITAGE

le mardi 22 novembre à 20 h



Ce soir: Cette semaine - Décision '88 -

Dimanche, quatre journalistes de la salle des nouvelles se réunissent autour de Philippe Schnobb, et font le point sur la campagne électorale.

Pierre-Luc Brassard, Georges Chartrand, Denis-Martin Chabot et Elaine Chatigny ont suivi le déroulement de la campagne en Alberta et récapitulent les faits marquants.

Chaque dimanche, CE SOIR: CETTE SEMAINE est un rendez-vous pour les téléspectateurs qui n'ont pas l'occasion de suivre les bulletins d'informations quotidiens, mais qui désirent rester au courant de ce qui se passe en Alberta.

CE SOIR: CETTE SEMAINE - DÉCISION '88; dimanche 20 novembre à 18 h 02.

LA SOIRÉE DES ÉLECTIONS À RADIO-CANADA lundi 21 novembre 1988, 20 h 00 «Décision 88» à la télévision

Bernard Derome animera **Décision 88** en compagnie de l'analyste Daniel Lessard et d'une équipe chevronnée de journalistes, commentateurs et artisans, **le lundi 21 novembre à 20 h 00.**

Suzanne Laberge fera la lecture des résultats. Elle sera appuyée par quatre correspondants régionaux de Radio-Canada qui viendront situer les comtés dont il est question, présenter les candidats importants, définir les enjeux du scrutin et les thèmes électoraux qui auront fait pencher la balance dans telle ou telle circonscription. Ces correspondants sont James Bamber (Maritimes), André Bédard (Québec), Julie Miville-Dechêne (Ontario) et Louise Beaudoin (Ouest).

Par ailleurs, nos correspondants parlementaires seront présents dans les comtés des chefs des trois grands partis pour nous faire partager leur triomphe ou leur déception. De plus, grâce à la collaboration des stations régionales et affiliées de Radio-Canada, nous serons en mesure de vous faire part rapidement des réactions de diverses personnalités à l'évolution des résultats.

Plusieurs considèrent que les prochaines élections représentent une page significative de l'histoire du Canada. Pour ne rien perdre de cette soirée mémorable, soyez au rendez-vous de Bernard Derome et Daniel Lessard pour **Décision 88, le lundi 21 novembre à 20 h 00.**

«ÉLECTION 88» À LA RADIO DE RADIO-CANADA

Raymond Archambault animera la soirée des élections à la Radio de Radio-Canada en compagnie de l'analyste Gilbert Gringué, **à partir de 20 h 00, le 21 novembre.**

Pour suivre et commenter l'évolution des résultats, on a fait appel aux journalistes qui ont suivi la campagne électorale, d'un bout à l'autre du pays.

Louis Martin proposera une analyse des résultats en compagnie de ses invités, Robert Normand, président et éditeur du «Soleil» de Québec, Paul-André Comeau, rédacteur en chef du «Devoir» de Montréal et d'un autre observateur prestigieux.

«LES DÉMONS DU MIDI» à Saint-Boniface

Le séjour des **Démons du midi** à Saint-Boniface tire à sa fin. Animé par Suzanne Lapointe et Gilles Latulippe, ce spectacle de variétés nous offrira, **les lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 novembre à 12 h 15,** un intéressant programme regroupant des vedettes de la chanson et de la comédie.

Le populaire chanteur Claude Barzotti, Danielle Oddera, Belgazou, Marie-Michèle Desrosiers, Alain Lamontagne, Gerry Paquin, Gérard Jean, Jacques Lussier, le groupe Hart-Rouge, de même que Paul Berval, Suzanne Langlois et Léo Rivest seront de la fête pendant ces trois jours.

Signalons que **le 24 novembre,** à leur retour à Montréal, les Démons accueilleront Ronald Tremblay, le réalisateur-associé de l'émission matinale **Au Café Show.** Ronald y interprétera sa chanson fétiche «Rock'n Relax».

LA MORT DE XAVIER - «L'HÉRITAGE» mardi 22 novembre 1988, 20 h 00

Personne ne voudra manquer l'épisode de **L'héritage** présenté **le mardi 22 novembre à 20 h 00,** une heure d'une rare tension dramatique qui restera longtemps gravée dans les mémoires. C'est en effet cette semaine que Xavier quittera cette vallée de larmes en présence du seul Junior qu'un cauchemar avait poussé à revenir chez lui.

Auparavant, nous nagerons également en plein drame à Montréal alors que Maxime se retrouve à l'hôpital, entre la vie et la mort. Pendant que Miville se reproche son irruption de la veille au Centre équestre, Eric, Stéphanie, Siegfried, Philippe et Albertine tentent de réconforter Miriam, partagée entre sa crainte pour Maxime et sa haine pour son frère aîné.

Bloc - Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission), comme exemple: réunions hebdomadaire, mensuelle et annuelle, expositions culturelles, rencontres de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente devra nous être envoyée **au moins 15 jours avant** la date de l'événement prévu. L'heure de tombée est **le jeudi à 16 heures.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

BADMINTON - libre et gratuit - tous les mercredis soirs de 19 h à 22 h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée. Bienvenue à Tous.

(02-12)

UN MEURTRE MYSTÈRE se prépare à la Cabane à Sucre... Nous sommes à la recherche de comédien(nes) audacieux(ses)... Une rencontre est prévue le 3 décembre à 13 h 30... Pour plus d'information, appeller Jizelle au 469-4401 (am) & 420-0250 (pm).

(02-12)

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint-Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint-Paul-Des-Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenue!et à bientôt.

Invitation à la descendance de LOUIS BRIEN-DEROCHER et SUZANNE BOUVIER (1681)

Une invitation est lancée à toutes les personnes portant les patronymes de Brien; Brien dit Desrochers; Brien dit Durocher; Desrochers dit Brien; Durocher dit Brien; et autres variations et surnoms tels: Bouvier, certains Briand(t), Desroches, Derouchie, Julien, Landreville, St-Martin, Stone, des Brien qui ont pour une raison adopté le O' préfixe gaélique, etc..., et à leur parenté par alliance ou affiliation. Toutes les personnes qui seraient intéressées à participer à l'organisation d'une association des descendants du couple Brien-Bouvier (1681) sont invitées à émettre leurs opinions, leurs suggestions et leur désir de participer à l'élaboration des projets suivants: l'obtention d'une charte nouvelle convenant aux besoins actuels; l'émission de cartes de participation; formation du groupe généalogique pour compléter l'arbre de descendance, notamment des trois dernières générations actuellement vivantes; d'un groupe ou comité des sites historiques et ouvrages connexes.

Et comme de raison ceux et celles qui ont la capacité et l'entregent nécessaires au déroulement d'activités sociales sont les bienvenus. Tout cela en veu d'un éventuel ralliement ou grande fête en l'honneur des pionniers et de leurs noms.

Un répertoire des mariages de la descendance de Louis et Suzanne est en préparation, ainsi que l'histoire de la première famille avec les alliances, installés et habitués en Nouvelle-France de 1659 à 1759, soit le premier siècle de la famille ici.

Une réponse est assurée dans un bref délai à tous les répondants; et on peut obtenir de plus amples renseignements à l'adresse suivante:

«La descendance «Brien-Derocher»
a/s J.M. Brien
Case postale 5083, Succ. C
Montréal (Québec)
H2X 4M2

avec la collaboration de la Fédération des familles-souches québécoises inc. Case postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2.

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

EDMONTON

APPARTEMENT À PARTAGER - Strathearn Heights. 5 1/2 sur 2 étages. Tranquille et accueillant. 207 $/mois plus services. Pour immédiatement. Appelez Annie au 465-9983 ou 468-7808.

(25-11)

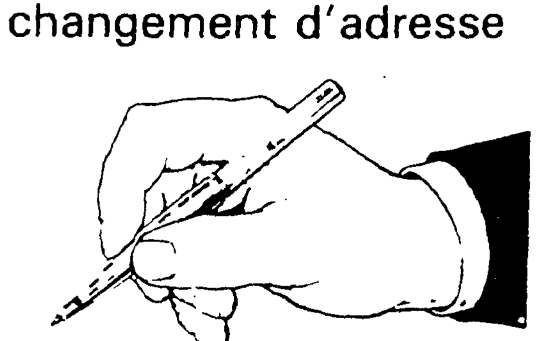
NOËL ARRIVE À GRAND PAS, commandez donc vos tourtières dès maintenant. Appeler Al au 465-4392.

(25-11)

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom
Adresse:	Adresse
Ville: Province:	Ville: Province:
Code postal:	Code postal:
	à compter du:
	Téléphone:

• *À la CCB*

Le comité de réforme du régime de contingentement raffine certains éléments de ses propositions

WINNIPEG - Le comité de réforme du régime de contingentement a présenté des modifications à ses propositions lors d'une réunion du comité consultatif de la Commission du blé le 27 octobre 1988. Le comité consultatif a conclu que les propositions ainsi modifiées avaient du bon et que l'on devrait les présenter aux producteurs pour qu'ils les examinent à nouveau.

Les premières propositions présentées en février dernier, recommandaient que la base de contingentement ne soit plus les superficies, mais la quantité de grain récolté. Le comité consultatif a demandé une étude plus approfondie suite aux préoccupations soulevées par les producteurs lors des réunions d'information de mars dernier.

La direction proposée demeure la même, mais un certain nombre de modifications ont été recommandées en réponse aux préoccupations des producteurs.

L'une des modifications remplacerait le système de sanctions proposé au début par une prime de bonne exécution. Les producteurs veulent un régime qui leur permettra de recevoir une part égale du marché s'ils suivent les règles du jeu. Les préoccupations soulevées touchaient l'application des sanctions. Les primes mettent la responsabilité et le contrôle dans les mains des producteurs.

Le comité de réforme du régime de contingentement a suggéré qu'une prime pourrait être versée aux producteurs qui remplissent les conditions de leur contrat. La valeur de la prime pourrait être annoncée en même temps que les acomptes à la livraison.

Une autre préoccupation des producteurs soulevée aux réunions d'information de l'hiver dernier visait l'article en vertu duquel un producteur qui perdait une partie de sa récolte se voyait dans l'obligation d'étirer ses livraisons sur toute la campagne. Le comité a suggéré que la possibilité de livrer dans le cas de ces producteurs soit basée sur les livraisons des campagnes précédentes. Les producteurs qui se trouvent dans cette situation pourraient alors se prévaloir d'autorisations extraordinaires de livrer.

Le comité a également recommandé que les déclarations d'inventaire soient éliminées des propositions. Certains producteurs avaient soulevé leurs préoccupations quant à révéler la quantité totale de grain en leur possession. Bien que le Comité ait indiqué que ces renseignements aideraient la Commission du blé à planifier son programme de vente, il a déclaré qu'elle pourrait toujours obtenir ces renseignements d'autres sources.

Le comité recommande encore que les producteurs ne puissent pas casser leur contrat même si la Commission du blé ne prend pas la totalité du grain avant la fin de la campagne. Le comité croit que, si les producteurs savaient qu'ils peuvent se sortir de leur contrat, ils essaieraient de gonfler leurs chiffres de façon à obtenir des avantages de livraison au début de la campagne quitte à réduire ultérieurement leurs chiffres de la quantité déclarée en trop. Toutefois, le comité reconnaît que des circonstances extraordinaires demandent un examen plus attentif.

La Commission du blé publiera dans «L'actualité céréalière» un article décrivant les préoccupations qui ont conduit à la modification de la première proposition du comité de réforme du régime de contingentement ainsi que certains éléments de ces modifications.

Les membres du comité consultatif vont poursuivre leur sondage auprès des producteurs à ce sujet.

Journée d'information pour parents et étudiants

DATE: Le samedi 19 novembre 1988

LIEU: Centre Saint-Edouard

HORAIRE

10 h 30 — **Conférence de presse** par l'A.C.F.A. provinciale et la Fédération des parents francophones de l'Alberta: M. Georges Arès et Mme Hélène Gignac.
Sujet: «Un système scolaire francophone homogène est-il possible à Saint-Paul?
Invités: Mel Fenske, ph. d.
Phillip Lamoureux, ph. d.
Lionel Rémillard, m. ed.
Présentation publique d'une étude sur l'éducation francophone à Saint-Paul.

12 h 00 — Goûter au centre

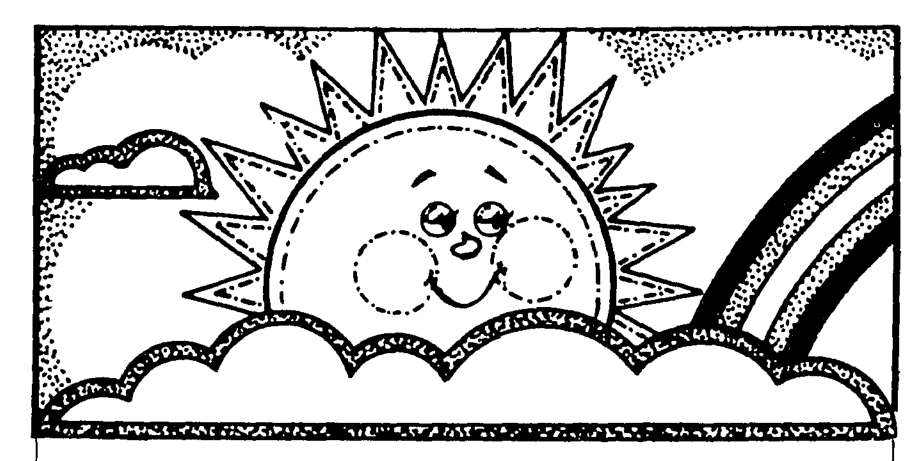
13 h 00 — **«L'éducation française à Rivière-la-Paix.»**
M. Normand Blais, agent d'éducation présentera le rapport de l'étude faite par le ministère de l'Éducation dans le Nord de la province.

13 h 30 — **«L'école française dans Smoky/Rivière-la-Paix: Chimère de la Charte ou une réalité canadienne?»**
Les intervenants dans le projet de l'école Jean Côté seront sur place pour rencontrer la francophonie du Nord-Est, discuter et partager leur rêve devenu réalité!
Personnes-ressources: Monique Maisonneuve
Jean Bergeron
Lionel Rémillard
Lise Roy-Nicolet
Dolorès Nolet
Yvon Mahé
Christian Maisonneuve

16 h 00 — Assemblée annuelle de S.P.E.F.

16 h 45 — Dégustation de vins et fromages

Tous sont invités, hommage de la Société des parents pour l'éducation francophone de Saint-Paul.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 12 novembre

En 1833, on décrit l'impressionnante pluie de météores dans le ciel pur de l'Amérique du Nord dans ces termes: «Un parapluie géant avec des baleines enflammées.

En 1986, l'Est de l'Arctique est aux prises avec une vague de froid terrible. À Iqaluit, le facteur de refroidissement du vent atteint -60°. Au cours des 18 jours passés, Iqaluit n'a bénéficié que de 2 heures de soleil.

C'est arrivé un 13 novembre

En 1933, la première grande tempête de poussière de la grande sécheresse étend son voile des Prairies à la côte Est.

En 1981, à Calgary, des températures inférieures à zéro et 10 cm de neige causent 600 accrochages sur les routes.

C'est arrivé un 14 novembre

En 1986, un violent blizzard avec des vents de 140 km/h balaie Terre-Neuve. On signale d'innombrables accidents de la route et pannes d'électricité. Les toits et les parois de nombreux immeubles sont endommagés. Les vents renversent 3 camions à remorque à bord du traversier *CN Caribou*, à l'extérieur de Port-aux-Basques. Il a fallu 24 heures pour faire la traversée de North Sidney qui prend habituellement 6 heures.

C'est arrivé un 15 novembre

En 1983, une semaine de fortes pluies rend troubles les réserves d'eau de Vancouver et oblige la fermeture de la route jusqu'à Squamish en raison des glissements de boue et des nombreux ponts emportés.

En 1986, une chute de neige de 15 cm à Calgary font rapidement sous un fort chinook et des températures de 20°.

C'est arrivé un 16 novembre

En 1984, entre le 12 et le 17, plus de 100 cm de neige tombent sur le Labrador. En 2 jours, Goose Bay reçoit plus de neige que le total normal de novembre, 57 cm.

1986, des précipitations acides près de Sutton (Québec) présentent un niveau de pH de 3,4 (niveau d'acidité des pommes). La pluie suit une trajectoire provenant des états de West Virginia et de New York.

C'est arrivé un 17 novembre

En 1927, une tempête à Montréal déverse 84,3 mm de pluie en 1 jour et 125 mm en 3 jours. Le total pour novembre, 306 mm, constitue un record.

En 1984, la première chute de neige de la saison provoque un carambolage de 30 voitures sur le pont Pierre-Laporte près de Québec.

C'est arrivé un 18 novembre

En 1929, à la suite d'un tremblement de terre majeur qui frappe la côte de Terre-Neuve, un raz-de-marée arrache des quais, emporte des ponts et détruit des routes côtières. Les vagues atteignent des hauteurs de 10 à 30 m. Après le désastre, le temps s'envenime: pluie, neige et vents de la force d'un ouragan. On compte 36 morts; 500 maisons sont détruites et 100 bateaux de pêche sont fracassés. On n'apprend la catastrophe que 4 jours plus tard à cause des lignes télégraphiques coupées.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«Le summum...»* La vitesse moyenne la plus élevée calculée sur une heure (201 km/h) est celle d'un vent qui a soufflé le 18 novembre 1931 à Quaqtaq au Québec; et c'est quand même moins venteux que celui du 12 avril 1934, au mont Washington (New Hampshire) où la vitesse a atteint 362 km/h.

Source: Environnement Canada

Nécrologie



LAVERDIÈRE, Joseph, décédé le 21 octobre 1988 à l'hôpital de McLennan à l'âge de 94 ans.

Joseph était résident de l'Alberta depuis 1929, il est venu en auto de Nashua (New Hampshire) accompagné de sa femme Malvina et ses quatre enfants. Ils se sont établis sur un «homestead» au Nord Ouest de Girouxville. Ensemble, ils ont surmonté beaucoup de difficultés pour survivre le temps de la dépression des années trente. Avec l'aide de sa femme et ses fils, ils ont défriché du terrain pour cultiver la terre.

En 1963, Joseph et Malvina se sont retirés et la ferme où résidait la famille a été vendue à Aimé, le plus jeune de ses fils. Après s'être retiré, Joseph et Malvina sont allés vivre dans la ville d'Edmonton où ils sont restés trois ans. Ensuite, ils se sont acheté une maison dans le village de Falher. Joseph était un homme simple qui appréciait beaucoup les beautés de la nature: un homme au coeur voyageur. Ici, ils ont partagés les mêmes joies et ont eu une vieillesse heureuse ensemble en découvrant certains endroits du pays.

Joseph a été résident à la Villa Beauséjour durant quatorze ans. Les deux dernièrs années seulement, Joseph n'a pas conduit son auto, mais il continuait à conduire son bicycle et prendre de longues marches pour sa santé.

Joseph était très fier de sa famille: Irène (Georges) Malette, Léo (Henriette) Laverdière, Yvette Bouchard, Roger (Carmen) Laverdière, Sr Jeanne Laverdière, Lilianne (Maurice) Anctil, Lucille (Irvin) Olstad, Annette (Don) Wilson, Aimé (Laurence) Laverdière, Aline (Roger) Houle.

Joseph est le grand-père de trente petits-enfants et trente arrière-petits-enfants.

La famille et les amis de Joseph voient son départ avec regret.

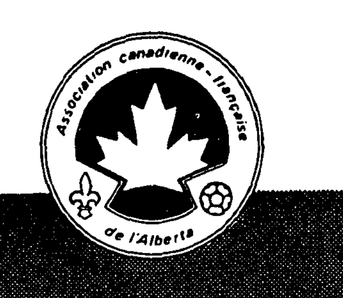
Le service funèbre fut chanté en l'église Notre-Dame-de-Lourde le 24 octobre à 10 h 30 à Girouxville. La famille remercie les célébrants: Père Benoit Frigon, Père Roger Prieur, Père Denis Dubuc, Père Clément Desrochers, Père Raphaël Lessard et le Père René Bélanger.

Merci à tous ceux qui ont assisté et qui ont témoigné leurs sentiments de sympathies.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



Les audiences publiques de LA COMMISSION MULTICULTURELLE DE L'ALBERTA: une occasion pour les francophones de se faire entendre

Loi albertaine sur l'héritage culturel: Les objectifs

Le gouvernement de l'Alberta a récemment mis sur pied une Commission multiculturelle qui prendra la relève de l'Alberta Cultural Heritage Foundation et de la Cultural Heritage Division du ministère albertain de la Culture et du Multiculturalisme.

Les objectifs de la Loi albertaine sur l'héritage culturel définissent largement la philosophie qui sous-tend la Commission et, par conséquent, la direction qu'elle prendra. Ces objectifs sont les suivants:
1. encourager le respect de l'héritage culturel de l'Alberta;
2. promouvoir la tolérance et la compréhension envers les autres, au moyen de l'appréciation des cultures ethniques qui forment l'héritage culturel de l'Alberta;
3. reconnaître que la présence de groupes ethno-culturels en Alberta donne aux Albertains la chance de développer des relations avec d'autres pays;
4. favoriser un environnement au sein duquel les groupes et les individus bénévoles peuvent contribuer à l'héritage culturel de l'Alberta;
5. affermir l'héritage culturel de l'Alberta pour que les Albertains d'aujourd'hui et de demain puissent bénéficier de sa richesse et de sa diversité;
6. encourager le partage des connaissances et des traditions des groupes ethno-culturels;
7. encourager la conservation, l'affermissement et le développement de leurs ressources artistiques, historiques et langagières par les groupes ethno-culturels en Alberta.

Une tournée provinciale...

La Commission culturelle a commencé une série d'audiences publiques à travers la province le 27 octobre dernier, afin de recueillir les opinions et les recommandations des Albertains sur le développement du multiculturalisme dans la province.

Lors de ces audiences publiques, la Commission aimerait que les intervenants discutent de certaines questions:
1. Comment la Commission peut-elle aider à assurer que tous les Albertains, quelle que soit leur origine, aient une chance égale de participer pleinement à notre société?
2. Comment la Commission peut-elle appuyer le travail des groupes qui désirent conserver et encourager les langues, les traditions et les arts du patrimoine?
3. Quels sont les meilleurs moyens dont dispose la Commission pour encourager les groupes culturels et ethniques à partager leur héritage avec les autres groupes et avec tous les Albertains?
4. Comment la Commission peut-elle aider les établissements commerciaux, éducatifs et de santé, les instances chargées de faire respecter la loi, les différents niveaux de gouvernement, ainsi que les autres groupes et associations en Alberta, à reconnaître les avantages sociaux et économiques du multiculturalisme?
5. Comment la Commission peut-elle, par le biais des nombreux groupes culturels et ethniques de l'Alberta, contribuer au développement du tourisme et du commerce avec d'autres pays?
6. Quelles devraient être les priorités les plus importantes de la Commission multiculturelle, aujourd'hui et pour le début du prochain siècle?
7. Comment voyez-vous l'Alberta multiculturelle de l'an 2000?

Éléments de réflexion pour les francophones

On ne peut pas nier que le multiculturalisme soit une question très importante pour les francophones vivant en Alberta. L'A.C.F.A. a été invitée à participer aux audiences de la Commission.

Le bureau provincial de l'A.C.F.A. présentera un mémoire lorsque la Commission viendra à Edmonton la deuxième semaine de décembre. Les régionales ont été encouragées à participer lors du passage de la Commission dans leur région respective.

Les Albertains francophones devraient saisir cette opportunité de faire connaître au gouvernement albertain leur opinion sur le multiculturalisme, et sur le rôle que devrait jouer la Commission dans la reconnaissance du fait français en Alberta.

Les points suivants devraient être mentionnés:
1. Il existe un lien crucial et vital entre la langue et la culture, car la langue est le véhicule de la culture. Sans la survie et le développement de la langue, il ne peut y avoir survie et développement de la culture. Or, une langue ne peut survivre que si elle est utilisée dans TOUS les actes et les gestes de la vie quotidienne.
2. La culture, c'est bien sûr le patrimoine qui est légué de génération en génération; c'est notre héritage, notre folklore. Mais c'est bien plus que cela. Notre culture, c'est notre façon d'être et d'agir dans la vie de tous les jours, notre façon de voir le monde, notre identité.
3. Le concept de multiculturalisme qui se dégage des objectifs de la Loi et de la Commission est inquiétant, parce qu'il insiste presque exclusivement sur les notions d'«héritage culturel», de «traditions», de «préservation», d'«histoire». C'est voir la culture uniquement comme du folklore, et non comme une chose vivante, en pleine évolution.

Dans une telle conception du multiculturalisme, les manifestations culturelles traditionnelles sont permises, en autant où la vie de tous les jours se déroule en anglais. On en arrive à un point où la langue utilisée quotidiennement ne véhicule plus la culture et où l'héritage culturel n'a plus de relations, de continuité avec le vécu du groupe.
4. Il est difficile de croire que le gouvernement de l'Alberta réussira à se donner une politique du multiculturalisme qui soit crédible et efficace quand il refuse de se donner une politique de bilinguisme.

Il est difficile de croire que le gouvernement respecte et tient à préserver les langues autres que l'anglais, quand il met tout en oeuvre pour étouffer la moindre manifestation de l'autre langue officielle du pays, le français. L'adoption de la Loi 60 qui enlève aux francophones des droits que leur avait reconnus la Cour suprême n'est certainement pas une indication de la bonne volonté du gouvernement envers les minorités.
5. La politique du multiculturalisme et le Ministre de la Culture et du Multiculturalisme n'ont jamais sérieusement considéré le développement des francophones en Alberta. Les francophones sentent qu'il n'y a pas de place pour eux dans les politiques actuelles.
6. La francophonie est multiculturelle: il y a plusieurs peuples parlant français (Africains, Arabes, Européens, Asiatiques, peuples des Caraïbes). Et au sein même du Canada, il y a des différences culturelles appréciables entre les francophones des différentes provinces. La politique de multiculturalisme du gouvernement albertain devrait tenir compte de cette diversité au sein de la francophonie.

Quelques recommandations concrètes pour la Commission multiculturelle:

a) que la Commission recommande au gouvernement qu'il respecte pleinement l'article 23 de la Charte Canadienne des droits et libertés;

b) que la Commission recommande la création d'un bureau multiculturel francophone, d'un bureau francophone au ministère de la Culture, ou qu'elle devienne elle-même bilingue;

c) que la Commission recommande, ou établisse elle-même des programmes de subventions aux groupes francophones pour mettre sur pied un réseau de centres touristiques pour attirer les touristes francophones;

d) que la Commission recommande que tous les musées importants en sol albertain soient bilingues (français - anglais), de même que les centres d'interprétation; que la Commissioin recommande que les parcs provinciaux assurent certains services en français.

Le multiculturalisme vous intéresse?

Tous les francophones intéressés à la question du multiculturalisme peuvent entrer en contact avec la Commission multiculturelle, que ce soit pour demander des renseignements, pour participer aux audiences, pour soumettre des observations, en écrivant à:

ALBERTA MULTICULTURAL COMMISSION
3rd Floor, 12321 Stony Plain Road
Edmonton, Alberta T5N 3N3

ou en téléphonant au numéro sans frais:
1-800-272-9679
pour les gens d'Edmonton: 422-9562

ENTRE LES LIGNES

LE JOURNAL DES ÉDITIONS DU BLÉ — Automne 1988 — Vol. III, n° 2

NOUVELLES DE NOS AUTEURS

Marcel Gosselin passe par le national pour revenir à la Fourche

Artiste et auteur Marcel Gosselin (Delta) vient de s'établir au niveau national, et de façon à y tirer une satisfaction personnelle. Au mois de septembre il a eu la nouvelle enivrante que son projet de sculpture a été choisi pour installation au parc national de la Fourche. (Winnipeg, Manitoba. Lieu où se croisent les rivières Assiniboine et Rouge.)



Ce succès s'ajoute à plusieurs autres qui ont embelli sa carrière dernièrement. Gosselin fut récipiendaire du Prix Leon A. Brown en 1986 pour son exposition *Delta*. Ce prix est décerné à chaque année à l'artiste manitobain dont l'exposition à la Galerie d'art de Winnipeg fut la plus appréciée par le public. *Delta*, exposition et aussi journal-récit a paru dans la Collection Rouge aux Éditions du Blé.

Au début il n'a pas cru pouvoir gagner. Ils étient 33 artistes, dont plusieurs très reconnus. "Je connaissais déjà le site. Cela m'a peut-être donné un avantage. Mais j'avais aussi une détermination qui m'a poussé à respecter tous les critères et à travailler et retravailler mon concept."

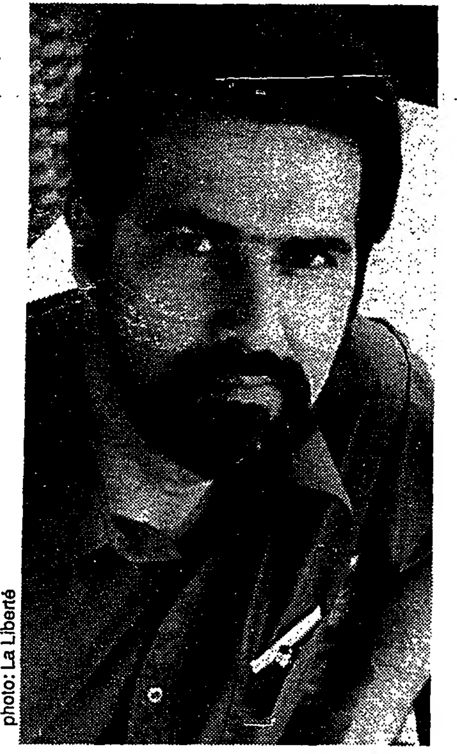


photo: La Liberté

Marcel Gosselin

À plusieurs niveaux ce travail a impliqué un développement, selon Gosselin. "J'ai déjà travaillé avec la lumière, mais cette fois-ci j'ai poussé l'idée plus loin. Une autre chose c'est qu'avant j'ai travaillé surtout avec des matériaux qui changent et se décomposent avec le temps, comme le bois et la terre. Je devais montrer aux membres du jury que je pouvais produire quelquechose qui durerait, et j'ai passé à la pierre et au bronze."

Le concept gagnant est d'une simplicité frappante. Un cylindre de pierre est foncé dans la terre à l'angle des rayons du soleil. Le cylindre est entouré d'une coquille de bronze percée de trous en formes de symboles. Les rayons passant par ces trous projettent les formes sur la pierre. Les symboles représentent des outils dont les êtres humains de cette place se sont servis à travers les siècles, du canot à l'ordinateur.

Son concept a reçu l'approbation non seulement du jury mais également des membres du public qui ont vu présentées en exposition les maquettes soumises.

(Le livre Delta en spécial aux Éditions du Blé. *Voir en page 4 pour les détails.)*

Paul Savoie
auteur en résidence à la Bibliothèque de Toronto



photo: Anne Beaudry

Paul Savoie

L'auteur manitobain Paul Savoie (Salamandre, Nahanni, À la façon d'un charpentier) est le premier francophone à remplir le poste d'écrivain en résidence de la bibliothèque municipale de référence de Toronto. Depuis le 13 juin dernier, il est personne-ressource et animateur "dans les deux langues officielles" et il s'est adonné à l'organisation de conférences, d'ateliers et même d'un ciné-club.

Il nous raconte: "Chose curieuse, parce qu'on m'a demandé, dans ce milieu si peu français, de me définir selon mes racines, j'ai été amené à me plonger dans le fait français, ce qui m'a donc forcé à prendre position et par le fait même à devenir 'politique'. Je me sens plus francophone que jamais."

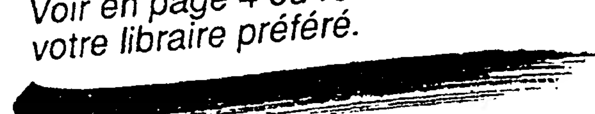
"Somme toute, dit-il, cette expérience m'aura été enrichissante à un niveau personnel et m'aura en même temps permis de bien m'implanter dans cette grande ville, vaste ville qui n'ouvre pas tout grand ses bras à tout nouveau-venu."

Et enfin: "Je viens d'écrire mon livre le plus revendicateur à date, La pesanteur du bois, et je suis à quelques mois près de terminer un roman, Machin. Qu'est-ce qu'un écrivain pourrait donc demander de plus?"

(Commandér des livres de cet auteur franco-manitobain célèbre , *voir en page 4.)*

Comment obtenir nos livres?

Voir en page 4 ou rendez-vous chez votre libraire préféré.





Janick Belleau participe à SPOTLIGHT '88 à Winnipeg

Un vendredi soir au mois de juillet Janick Belleau (L'en-dehors du désir) a partagé le micro avec une autre poète, Kate Bitney, lors d'une soirée de poésie au Blue Note Café de Winnipeg.

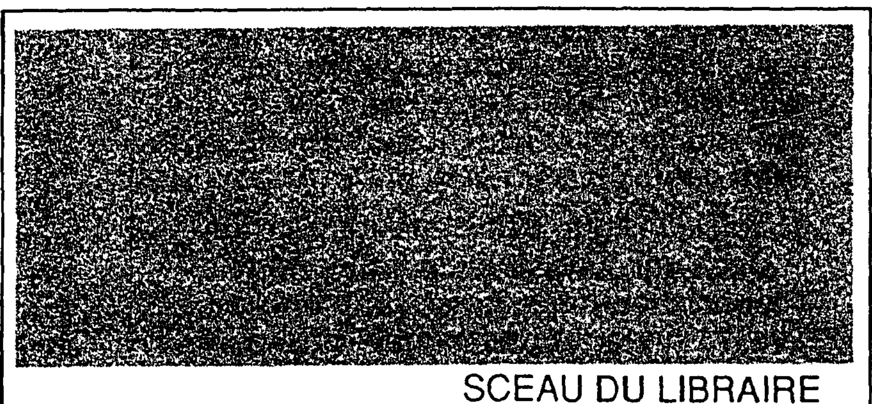
Le mercredi précédent, le 27 juillet, elle a fait une lecture à Bold Print, la librairie des femmes, en compagnie de Gaëtane Payeur et Tanya Lester. Ces événements faisaient partie du festival d'art des femmes, Spotlight '88, qui comprenait beaux-arts, cinéma, danse, musique et littérature.



photo: La Liberté

Janick Belleau

Elle a lu une nouvelle en voie de préparation pour un numéro spécial d'écrits d'auteurs contemporains franco-manitobains qui sera produit par la revue littéraire Prairie Fire en automne 1989, et une sélection de poèmes de son recueil L'en-dehors du désir, qui a paru dans la Collection ROUGE aux Éditions du Blé cette année. (Voir ce qu'en disent les critiques dans la section ON PARLE DE NOS LIVRES :)



SCEAU DU LIBRAIRE

supplément à **L'Eau Vive** du 17 novembre 1988
supplément à **La Liberté** du 18 novembre 1988
supplément au **Franco-Albertain** du 18 novembre 1988 ✓
supplément à **Le Soleil de Colombie** du 18 novembre 1988
supplément à **L'Aquilon** du 18 novembre 1988
supplément à **l'Aurore Boréale** du 18 novembre 1988

Des livres en français pour vous

ANTHOLOGIE

Une anthologie unique qui rendra disponibles des textes presque introuvables.

Un livre pour votre bibliothèque, pour vos amis, pour vos cadeaux, pour vos recherches. Un livre pour vous, qui vous entraînera de la fin du 19e siècle jusqu'aux plus récentes publications.

Anthologie de la poésie de langue française au Manitoba, J.R. Léveillé et collaboration, Les Éditions du Blé, 1989, isbn 0-920640-69-9, 16,95$

Celle que j'aime, Godias Brunet (1881-1977)

Bien des poètes ont chanté
De la femme le majestueux empire
Moi, je chante la beauté
De celle pour qui je soupire
On lui trouve peu de beauté
Mais je m'en moque, et puis dire
Que plein d'amour et de volupté
Je l'aime avec délire.
Lui donnant baiser sur baiser,
Soudain, je la vois s'embraser,
De l'amour brûlant c'est le type,
C'est mon tout, mon trésor, mon bien,
Eh bien: voulez-vous la connaître
Celle que j'aime? C'est ma pipe.

Maison amie, Père Jean-Marie Jolys (1854-1956)

Là-bas, dans ce buisson d'aulnes et d'églantiers,

Un rossignol redit sa preste ritournelle
Tandis que deux pinsons, fuyant à tire-d'aîle
Vont sa faire la cour sous les chênes altiers.
Tout chante, tout sourit le long de ces sentiers;

Mais rien ne soustrait l'âme à ses calmes ivresses,
Rien ne trouble les sens, que les tièdes caresses
Et les chastes baisers des zéphirs printaniers.

Le ruisseau, respectant me molles rêveries,
Semble à peine froler ses deux rives fleuries
Et, discrète, la fleur se perd sous le gazon.

Mais que m'importerait le doux parfum des roses
Le chant des gais oiseaux, tout le charme
des choses,
Si je ne trouvais là... ton cœur et ta maison?

La mort, Lardon

Dès qu'on parle de toi, niveleuse parfaite,
Il semble qu'on a peur et que le sang s'arrête;
Le cœur, comme atterré, suspend
ses mouvements;
La voix tremble, se tait; le souffle est lourd
et lent.
Le mendiant te craint dans ses loques sordides;
L'estomac creux, l'œil creux et la face livide.
Cependant il ne sait si sa croûte de pain
Son logis sous le ciel où se tord le chagrin
Lui seront accordés sans faire de bassesse,
Si l'on remarquera son extrême détresse.
Le riche bien vêtu, gras et l'esprit léger,
Ne pensant qu'au plaisir, au gain, pour exciter
Sa soif d'or, son orgueil, ses amours illicites,
Le désir de grandir, de monter haut et vite,
De régner par lui-même, et sa postérité,
D'y parvenir, s'il faut, sans trop d'intégrité,
Le riche a peur de toi, garde tous les chemins
Pour assurer sa vie, arracher à demain
Un lambeau d'existence, une promesse sûre
De pouvoir défier les maux et la nature.
D'autres, contents de peu, contents de travailler,
De forcer la Nature a vouloir leur céder
L'intérêt du labeur, la juste récompense
De leur simple vertu, de leur intelligence,
Imitent la fourmi, n'accumulent que peu;
Leur pied foule le sol, mais leur âme est
aux cieux.
Ils savent qu'un matin, à l'heure inattendue,
Tu montreras ta face, et... la vie est perdue.

La mentalité d'un char, Louise Fiset

Arrêt stop
Avance
Burn your wheels
Wheel n' deal
Coca-Cola
Slam les brakes
pi vat'coucher
Oublie
Pas
Si
T'as
Le
Temps
D'aller te faire checker au garage

Comme des chevaux, Alexandre Amprimoz

fous de douleur
les vagues de la mer
se suicident

l'instant d'une crinière blonde
m'offre à nouveau
l'amer parfum
de ta bouche impossible

ma douleur viole le voile de l'horizon
et les passants ne se doutent de rien

mon dieu
que le malheur est subtil



ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE DE LANGUE FRANÇAISE AU MANITOBA,
J.R. Léveillé et collaboration

Amprimoz Barral Belleau Blain Brodeur Brun Brunet Cenerini Champagne Chossegros Cop Corbeil Dachy Dupont Eygun Falcon Fiset Gaboury Gauthier Guénebault Jolys Lardon Laronde Leblanc Léveillé Manie-Tobie Marcoux Poitras Prendergast Riel Savoie de Trémaudan Vien

<u>Des origines à nos jours.</u>

Un livre de poésie destiné aux amateurs, aux francophiles et aux enseignants.

Vous y retrouverez des extraits de tous les poètes qui ont œuvré au Manitoba. Des chansons de Pierre Falcon aux écrivains contemporains et auteures contemporaines (Louis-Philippe Corbeil, Paul Savoie, J.R. Léveillé, Charles Leblanc, Louise Fiset, François-Xavier Eygun, Janick Belleau).

Ces œuvres seront accompagnées d'une introduction, de bio-bibliographies, d'un choix de textes et d'analyses critiques, des documents iconographiques, des appendices, replaçant les auteurs et leurs œuvres dans le contexte des tendances et des diverses périodes littéraires au Manitoba français. Le tout agrémenté de photos.

LIVRES À PARAÎTRE

La littérature, une partie de notre culture

J'AI VITE COMPRIS,

Pierre Montgrain, Michel LeBlanc et Cyril Parent

Aperçus espiègles, touchants, souvent drôles, d'une jeunesse passée au Canada français dans les années cinquante. Des observations incisives sont allégées par l'humour et l'ironie, le texte est illuminé avec des illustrations qui soulignent l'élément de satire tout à fait naturel aux auteurs.

Voici l'histoire d'une culture et d'une époque qui sont intimement les nôtres, l'énonciation de ce passé simple décrit avec verve et humour notre auto-portrait. Une équipe de trois esprits malins a produit ce texte amusant.

J'ai vite compris, Pierre Montgrain, Michel LeBlanc, Cyril Parent, Les Éditions du Blé, 1988, 82 pages, isbn 0924640-70-2, 14,95$



D'AMOURS ET D'EAUX TROUBLES, Charles Leblanc

Recueil d'une lecture à la fois agréable et provocatrice. Les trois parties du recueil suivent un élan passionnel et spirituel tout en faisant allusion par moments à la musique contemporaine, à la politique actuelle ainsi qu'à divers phénomènes sociaux et culturels. Un excellent mélange d'urbanité, de ton intimiste, d'engagement social, de vision quotidienne et imagée aussi, où les sentiments nous apparaissent vrais. Engagement au bon sens du mot : où les mots s'en prennent aux maux.

D'amours et d'eaux troubles, Charles Leblanc, Les Éditions du Blé, Collection Rouge, 1988, 80p., isbn 0-920640-72-9, 9,95$



LES ÉCURIES DE LA GRENOUILLERE,

Jacqueline Barral

Une histoire fort jolie qui saura divertir et faire rire plus d'un lecteur. Jacqueline Barral nous invite à découvrir la différence de deux cultures à travers ce roman vif et direct.

Marie-Laure et Patrice, deux cousins venus de la France, sont en visite chez leur parenté de Saint-Pierre au Manitoba. Pour Réal c'est là un contre-temps ennuyeux, tout juste au moment où on se prépare pour le Festival des Folies-Grenouilles. Et ce Patrice qui ne cesse de tout comparer à Paris, vraiment cette visite n'a rien de bien agréable.

Et pourtant pour Gilbert, le jeune frère de Réal, la Marie-Laure, c'est quelqu'un. Quel plaisir de la voir prendre intérêt à tout découvrir, et quel bon sens de l'humour elle possède. Et Marie-Laure, elle pourrait faire partie de la gang, bien sûr c'est une fille mais...

Bien plus qu'une simple histoire de différence culturelle, ce livre nous entraîne à découvrir les affinités de deux peuples de même langue, à sourire de nos "préjugés," à rire des coups montés.

Les écuries de la grenouillère, Jacqueline Barral, Les Éditions du Blé, 1988, 100p., isbn 0920640-67-2, 10,00$

ON PARLE DE NOS LIVRES

Dans la **Revue canadienne de littérature comparée** (Vol. XIV, no. 1, mars 1987, p. 180), Francis Macri regrette en général l'absence d'études littéraires comparatives au Canada, mais signale par contre la disposition des maisons d'édition — telle Les Éditions du Blé— d'en éditer. En effet, Macri perçoit dans *Gabrielle Roy et Margaret Laurence: deux chemins, une recherche* de Terrance Hugues "... a very good introduction to the comparison of two major Canadian authors who represent the linguist majority, pursued on the level of theme, character and symbol."



Par ailleurs, **L'en-dehors du désir**, premier recueil de poésie de Janick Belleau a été l'objet d'un compte rendu qui fait état de l'originalité langagière du recueil: "Janick Belleau a su... se créer un style poétique original tout en conservant l'harmonie et la beauté... C'est avec délice que vous lirez sûrement plus d'une fois ce livre au langage poétique novateur." (*Bulletin de Projet Lavande*, Vol. 2, no. 8, avril 1988)



Sous la rubrique "Création" dans **Femmes d'action** (Vol. 17, no. 5) se trouvent trois textes poétiques tirés de *L'en-dehors du désir*, à savoir "Vous l'aimez toujours" (dédié au père de Belleau) ainsi que "Au voyageur nordique" et "Rêver de l'inconnue". En plus, on lit avec intérêt que "... les émotions véhiculées... nous promènent d'une sensation à l'autre—amour, rupture, solitude, érotisme—comme le fait un spectacle de ballet où le mouvement est parfois retenu, parfoir effréné et glorifie la vie ou la mort."



Il paraît que **L'Article 23** de Jacqueline Blay a fait fureur chez les critiques canadiens. D'après Jean-Pierre Gaboury, qui a recensé l'ouvrage dans *Le Devoir* (samedi, 9 avril 1988, p. D7), il s'agit d'un livre "fascinant" et "d'une lecture agréable", qui "... demeurera longtemps l'ouvrage de référence sur la question franco-manitobaine." Pour sa part, Pierre Verrat dans *La Presse* (samedi, 27 février 1988, p. B2) trouve **L'Article 23** "le meilleur ouvrage jusqu'ici pour faire comprendre aux Québécois les problèmes stratégiques qui confrontent ceux qui veulent continuer de parler français dans l'Ouest." Jean-Marie Taillefer reconnaît également le "travail magistral qu'a entrepris Jacqueline Blay" qui "l'a fait s'y mettant corps, coeur et âme." (*Liaison*, juin 1988, p. 16)

Montréal poésie est le sujet d'une critique de Guy Gauthier dans *Prairie Fire* (Vol. IX, no. 3, automne 1988) entitulée "The Writer Disappears". Gauthier souligne le dynamisme et la structure expérimentale de ce livre de poésie/fiction/critique/théorie esthétique: "The techniques of magazine and billboard advertising, the graphic displays, designer lettering, and photography have been used in literary texts before (one thinks particularly of American concrete poetry), but never on such a large scale, or with such sustained, orchestrated complexity." Il parle aussi de l'intensité visuelle de l'œuvre: "... with its bold, headline print and commercial art designs,... it can communicate much of its tone and effect to those who only leaf quickly through its pages. It's an eye grabber." Pourtant, Gauthier avoue: "It may seem strange to say that *Montréal Poésie* is a subtle book. But under its visual fireworks, there are deep undercurrents of mysticism, stirrings which seldom rise to the surface... It is a book of illuminations in the same double sense that one finds in Rimbaud's famous title: *illuminations* as drawings and designs illustrating a book, and illuminations as enlightenment. *Montréal Poésie* is a work of both graphic and spiritual illumination."

... Et voilà pour la modernité, " If you know what I mean!" (Éditeur)

Des livres qui parlent de vous

ON PARLE DE NOUS

M25, avril 1988 (Belgique)

11 mars - Les Éditions du Blé

Histoire, Poésie (sic), littérature pour enfants, théâtre, presque toute la production, à feuilleter le catalogue, se préoccupe de faire connaître la sensibilité du Manitoba dans le cadre de l'Ouest canadien.

J'ai pu découvrir un essai de littérature comparée: *Gabrielle Roy et Margaret Laurence: deux chemins, une recherche*, par Terrance Hughes: le décor manitobain y est très présent et permet à l'auteur de mettre en liaison un(e) écrivain(e) de langue française et un(e) écrivain(e) de langue anglaise, en traduction.

Avec *L'incomparable*, de J.R. Léveillé, on entre dans une étude/fascination/compilation sur Sappho l'ionienne, définie par "la magie dans le quotidien"... Léveilleé fomente/fabrique un texte (= corps certain, selon certains érudits arabes) où les citations de Ponge, Kristeva, Ristat, etc... tiennent le côté théorique ("réflexion sur le livre et réflexion du livre") en même temps que s'installe la passion pour l'oeuvre fragmentaire de Sappho, et tout ce qui tourne autour: fards, parfums et parures. Un livre qui joue à traverser tous les textes, mais qui dit aussi l'amour. Sous l'intellect, le sensible!...

...Suzanne Gauthier, artiste, s'exprime en collages, peintures et graphies au look "résolument post-moderne" (*Vortex*) et serait à rapprocher de J.R. Léveillé qui publie également *Montréal Poésie*, un texte qui ressemble à une revue de collages et de textes (collés aussi) où l'on trouve par exemple deux pages sur Francoeur...

PRAIRIE FIRE, automne 1987

De La Littérature Franco-Manitobaine, de J.R. Léveillé (traduction)

(De la période 1900-1940)

À cette époque la théorie littéraire, littérature comme arts-et-sciences telle que nous la connaissons de nos jours, n'était pas du plus haut intérêt. Dans le domaine de la poésie en particulier, nous trouvons, pour la plupart, de la poésie de circonstances, de la rhétorique politique, et des songeries de gens très bien éduqués qui s'amusaient avec les divers genres de l'écriture comme dilettantes.

La production littéraire franco-manitobaine contemporaine a pris de l'élan dans les années soixante. En grande partie ceci est dû à la qualité de l'enseignement des Jésuites au Collège de Saint-Boniface. Les Jésuites employés par cette vénérable institution enseignaient la philosophie et la littérature françaises, de l'existentialisme de Camus et de Sartre, au nouveau roman et au théâtre de Samuel Beckett. L'effet de cette introduction à plusieurs des principaux écrits de "l'ère de soupçon" ne peut être surestimé. Pour deux écrivains contemporains du Manitoba, Paul Savoie et J.R. Léveillé, qui ont étudié à Saint-Boniface avec les Jésuites et qui se trouvent maintenant à la pointe, l'effet était profond.

Beaucoup de discussion philosophique, d'expression artistique et de création littéraire a découlé de cette période d'intellectualité, avec le Collège au centre. Le journal collégial, *Frontières* fut un lieu où se cultivaient les talents d'aujourd'hui.

L'année 1974 fut le grand tournant pour l'édition franco-manitobaine. Les Éditions du Blé, qui venaient d'être fondées, ont publié leur premier livre, *Salamandre* de Paul Savoie.. Depuis, Savoie est devenu un des plus importants écrivains franco-manitobains...

LETTRES QUÉBÉCOISES automne 1988

À l'ère des dinosaures, de André Marquis

"... Il est peut-être bon de rappeler l'existence de petites maisons d'édition hors Québec qui se sont donné comme mandat de publier des livres écrits en français. Du Manitoba à la Nouvelle-Écosse en passant par l'Ontario, ces maisons démontrent la vitalité du fait français en milieu francophone. Certes on ne s'attendra pas ici à faire des découvertes étonnantes, puisque la poésie publiée par ces maisons repose souvent sur des valeurs poétiques reconnues et ne s'aventure guère sur les sentiers de la modernité. Mais un vrai lecteur ne peut résister à l'envie de croquer tous les livres, *if you know what I mean!*"

Découvrez "la modernité" avec les livres de la Collection ROUGE.

Recevez ces livres chez-vous

ATTENTION

NOS LIVRES EN VENTE

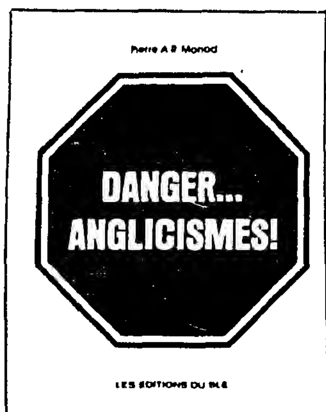


Un livre est un cadeau toujours apprécié



L'INCOMPARABLE
J.R.Léveillé
"Fait l'éloge de Sappho... Mélange de poésie et de prose... Léveillé évoque la figure de la poétesse ainsi que celle de la courtisane."
Littérature canadienne, 1985
"A sensitive avant-garde text that reveals a writer familiar with contemporary poetics."
Prairie Fire,1986
80p., 10,00$

DANGER... ANGLICISMES!
Pierre Monod
Préface de Keith Spicer
S'adresse tant aux francophones qu'aux anglophones intéressés à la connaissance de notre langue, tant au public en général qu'aux professeurs et aux étudiants des différents niveaux de scolarité.
"On pourra puiser des explications claires et intéressantes, rédigées dans un langage accessible à tous...
"La Revue Canadienne des langues vivantes, 1983
136 p., 8,00$



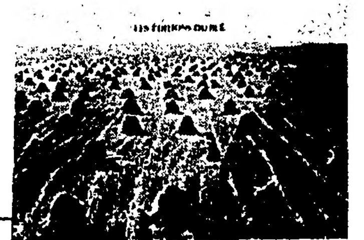


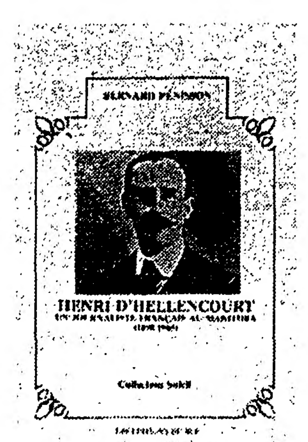


LA QUETE DE MATHUSALEM
Louise Filteau
Illustrations de Andrée Filteau
"Ce conte suscite beaucoup de réflexion sur le vieil âge et sur ce qui l'accompagne:... les souvenirs, la solitude, la mort... L'auteure aborde un thème difficile et peu exploré dans la littérature de jeunesse, mais elle ajoute une touche magique qui va certainement plaire aux jeunes."
Lurelu, printemps-été 1986
64 p., couleurs, 10,00$



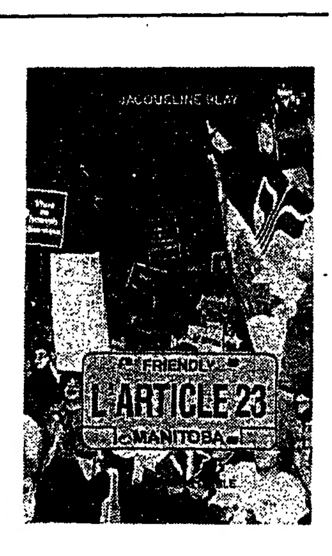
LES BATTEUX
Marcien Ferland
Une comédie lyrique qui a valu le Prix Riel 1982 à son auteur. À la campagne aux environs de Saint-Boniface en 1916, on vit au jour le jour en luttant pour la survie du fait français.
"La pièce est une représentation fidèle de la vie de l'époque."
Norman Desjardins, Nos livres, septembre 1983
136 p., 10,00$ papier, 20,00$ rigide

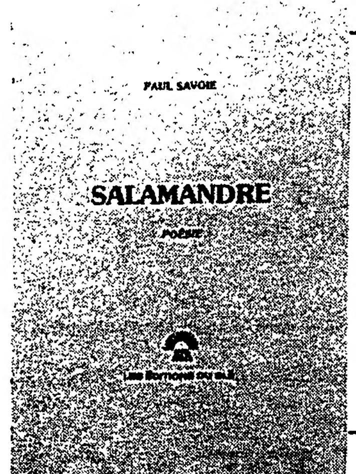




HENRI D'HELLENCOURT,
Un journaliste français au Manitoba (1898-1905)
Bernard Pénisson
"Analyse d'une période de notre histoire et aussi, par son côté si vivant, une sorte de roman... Les résumés sur la question scolaire manitobaine, sur la politique de Sifton, sur l'impérialiste britannique, sur le clergé et la politique, sont d'une grande limpidité... Un solide ouvrage,... une attrayante biographie.
Revue d'histoire de l'Amérique française, 1987
296 p., 25,00$

L'ARTICLE 23
Les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba (1870-1986)
Jacqueline Blay
Un livre passionnant relatant la lutte d'une communauté pour la sauvegarde de leurs droits à partir de l'étude d'archives et de documents inédits.
"Fascinant et d'une lecture agréable..."
Le Devoir, 1988
"Son ouvrage, le meilleur jusqu'ici... Il explique, il mérite d'être lu..."
La Presse, 1988
"Une œuvre importante pour l'histoire de cette province..."
Liaison, 1988
400 p. 25,00$

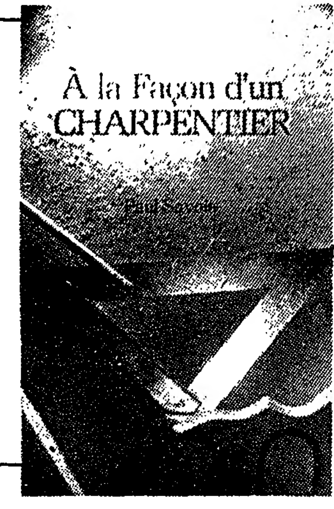


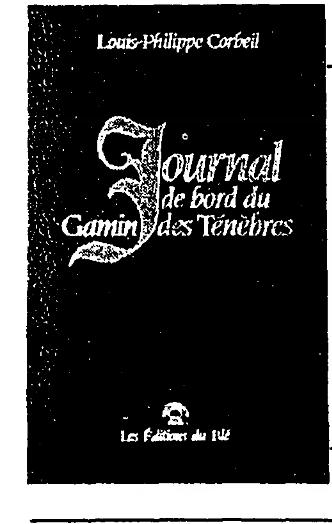


SALAMANDRE
Paul Savoie
"Paul Savoie ne pouvait choisir meilleur creuset. C'est à la toute fin de son recueil qu'il nous donne cette clé, dévoile le véritable dynamisme de sa poésie, de son aventure."
Le livre canadien, nov. 1975
168 p., 7,00$



À LA FAÇON D'UN CHARPENTIER
Paul Savoie
Recueil de poésies, de nouvelles et journal à la fois. Livre aux dimensions multiples et diverses dont l'unité se forme autour des images répétées et autour d'une vision du monde interprétée par une sensibilité plutôt farouche.
"Un caprice mené de main de maître par un écrivain habile et chevronné."
François Paré, Le Droit, 1986
220 p., 20,00$



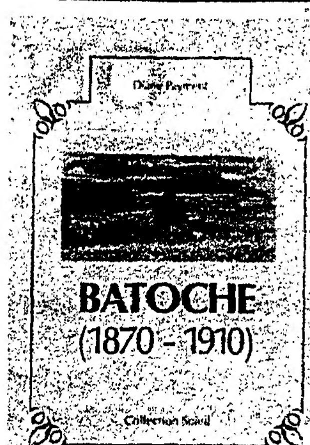


JOURNAL DE BORD DU GAMIN DES TÉNÈBRES
Louis-Philippe Corbeil
Un poète vagabond, homme insaisissable, en mouvement perpétuel, nous livre ici quelques traits de plume.
"Un parfum fin de siècle."
Livre d'ici, sept 1986
88 p., 15,00$, rigide



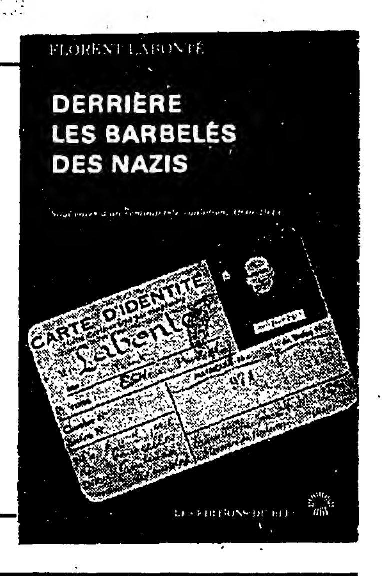
LE VENT N'A PAS D'ÉCHO
Monique Jeannotte
Marie-Claire quitte son fiancé pour l'Ouest canadien. Roman de la terre, de l'amour et des sens, roman où le courrier n'arrive jamais!
"La tradition du roman réaliste, à la Balzac. Le 19e siècle où il a fleuri correspond précisément à la période qui se trouve évoquée dans ce roman. au ton poétique et champêtre."
Livre d'ici,1982
192 p., 8,50$





BATOCHE
Diane Paymen
La naissance, l'expansion et le déclin de la communauté métisse de la Rivière-Rouge de 1870 à 1910.
"Cette étude contribue richement à nos connaissances sur le Métis de l'après-guerre..."
Revue d'histoire de l'Amérique française, 1986
"Illustré abondamment et de belle façon avec des photographies qui font vraiment connaître une époque."
Le Droit, 1984
162 p., 10,00$

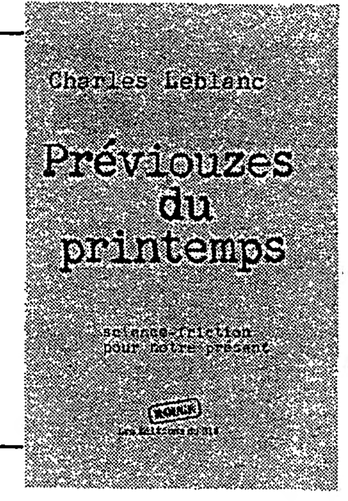
DERRIERE LES BARBELÉS DES NAZIS, Souvenirs
Florent Labonté
L'auteur, avec une trentaine d'autres séminaristes de la fraternité sacerdotale, est interné par les Allemands, à la suite de l'invasion de la France.
Un récit simple, bien écrit, qui décrit les craintes et les frayeurs, l'incertitude du lendemain, les mille inconvénients de la vie carcérale dans des conditions très spéciales."
Nos livres, 1980
124 p., 5,00

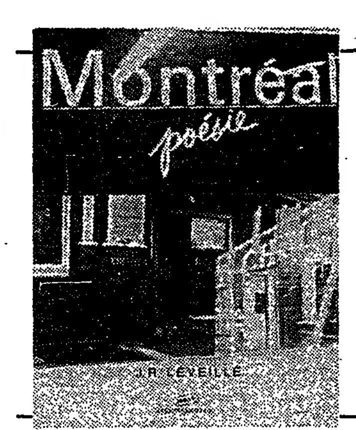




AU NORD DU 53e
Berthe de Trémaudan
Les souvenirs d'une soixantaine d'années passées au nord du Manitoba.
"Près de 200 pages fort bien écrites... De nombreuses histoires... centrées sur les êtres humains, en relation avec la nature et les animaux.."
Le courrier canadien, 1983
"Soigneusement édité... Avec les nombreuses photos d'époque, il constitue un bel album."
Nos livres ,1983
192 p., 15,00$

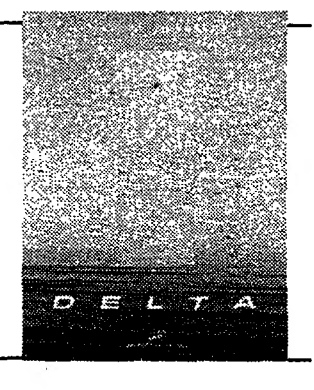
PRÉVIOUZES DU PRINTEMPS
Charles Leblanc
"Avec humour, dans la veine de la poésie Punk Rock, l'ouvrage évoque la douloreuse célébrité d'une province canadienne qui a prouvé au monde qu'elle ne veut guère reconnaître le statut officiel à la langue des origines et des pionniers."
Alexandre Amprimoz, Les cahiers bleus, 1986
64 p., 7,50$





MONTREAL POÉSIE
J.R. Léveillé
Écriture "avant-gardiste", nouvelle tendance de la poésie, recherche du mot, de l'idée, de l'image. Dérapage graphique dans les méta- et infralangues qui nous parlent. Les mots ici, sont des scènes.
"Illumination graphique et spirituelle."
Guy Gauthier, Prairie Fire, automne 1988
72 p., 10,00$

DELTA
Marcel Gosselin
Un catalogue d'expression qui nous ouvre le monde del'artiste. Une série de textes de la main du sculpteur accompagne les assemblages. Le style oscille entre le journal intime et la fiction, textes d'une grande beauté.
124 p., 17,50$





CHANSONS À REPONDRE DU MANITOBA
Marcien Ferland
Des chansons, des commentaires, de la musique et des illustrations que l'auteur nous présente dans un magnifique volume.
"Un document fort intéressant agrémenté de belles illustrations de Réal Bérard. La lecture de ce texte nous fait naître un souhait: à quand le document sonore?"
Nos livres, août-sept1980
222 p., 15,00$

Profitez de cette offre spéciale
une sélection de titres intéressants
25% de rabais

TITRE:	PRIX:	MONTANT:
________	___$ -25%	___$
________	___$ -25%	___$
________	___$ -25%	___$

Cheque: ☐ ou Mandat de poste: ☐

Montant ci-inclus _______$

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

____

CODE POSTAL: ____________

Envoyez à: Les Éditions du Blé
C.P. 31
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Québec et Ontario: offre valable seulement là où il n'y a pas de librairie.